

Nomexy

Bulletin municipal n°2 - Année 2019



Sommaire

Le Mot du Maire	3
Vos interlocuteurs	4
Le CCAS	5
Vie Scolaire - Ecoles	6-8
Vie Scolaire - Périscolaire	9-11
Associations	12-23
Travaux	24-29
Budget 2018	30-31
Un peu d'histoire	32-33
Fêtes et cérémonies	34-39
Informations	40-46
Etat-Civil	47

Dépôt légal n° 1818 - Janvier 2019

Bulletin réalisé sous la conduite de Martine BOULLIAT avec plusieurs membres du conseil municipal à savoir Marie-France CHERRIÈRE, Jean-Michel COMBEAU, Delphine GAXATTE, Daniel GROSJEAN, Raymond HABRANT, Sylviane LAVALLÉE, Isabelle LORENTZ, Marie-Odile NOEL, Daniel STOTE, Francine THOMASETTE.

Remerciement également aux agents de la commune, Annie LOFFREDO, Julien THIERY et aux membres des associations qui ont fourni des informations pour la sortie de ce 2^e numéro.

Remerciement enfin pour la presse.

socosprint imprimeurs / 88000 Epinal

Manifestations locales en 2019

4 janvier - Cérémonie des Vœux - **Centre culturel**

26 et 27 janvier - Salon du Collectionneur

Placomusophiles - **Centre culturel**

2 mars - Bal des années 80 - **Platinum Evènements**
Centre culturel

3 mars - Boum des Enfants - **Société des Fêtes**
Salle des fêtes

11 mars - Carnaval - **Association Familiale**
Salle des fêtes

17 mars - Baby Bourse - **Association Familiale**
Centre culturel

22 mars - Goûter des Anciens - **CCAS** - **Centre culturel**

30 mars - Les Champs Golots - **Commune**
Centre Socio sportif

20 avril - Chasse aux Œufs - **Amicale Laïque**
Centre Socio sportif

5, 6, 7 et 8 mai - Concerts Chorale du Collège
de Châtel-sur-Moselle - **Centre culturel**

26 mai - Elections Européennes - **Centre culturel**

11 mai - Concert de Printemps - **Union et Concorde**
Centre culturel

2 juin - Fête à la Rhubarbe - **Société des Fêtes**
Salle des fêtes

14 et 15 juin - Fête de la Musique de l'école
et Kermesse - **Amicale Laïque** - **Centre culturel**

15 juin - Trophées des Sportifs - **Commune**
Salle des fêtes

14 juillet - Fête des enfants - **Centre Socio sportif**

31 août et 1 septembre - Fête foraine et Vide-Grenier
Société des Fêtes - **Centre culturel**

7 septembre - Forum des associations - **Gymnase**

6 octobre - Repas des Aînés - **CCAS** - **Centre culturel**

14 octobre - Loto - **Société des Fêtes** - **Salle des fêtes**

9 novembre - Concert des Grognards
Centre culturel

23 novembre - Soirée Beaujolais - **Société des Fêtes**
Salle des fêtes

30 novembre - Défilé Saint-Nicolas
Associations Châtel/Nomexy - **Centre culturel**

1^{er} décembre - Loto au profit du Téléthon - **Commune**
Centre culturel

7 décembre - Cinéma des enfants - **Commune**
Centre culturel

8 décembre - Marché de Noël

Amicale écoles de Châtel - **Centre culturel**

11 décembre - Après-midi festif pour les anciens
CCAS - **Centre culturel**

31 décembre - Réveillon - **Société des Fêtes**
Salle des fêtes

Mot du Maire



La loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République a été promulguée le 7 août 2015. Au-delà de ses mesures emblématiques notamment en faveur du renforcement des intercommunalités et des responsabilités régionales, la loi « NOTRe » contient toute une série de dispositions relatives au fonctionnement des collectivités territoriales.

De nouvelles dispositions vont concerner notre commune :

Au premier janvier 2019, le syndicat d'assainissement de la région de Nomexy sera dissous.

Ce syndicat avait en charge l'assainissement des communes de Vaxoncourt, Chatel, Frizon et Nomexy et la station d'épuration.

Au premier janvier 2020, ce sera au tour du syndicat des eaux de la région de Nomexy qui distribue l'eau potable dans 14 communes.

Ces activités seront assurées par la Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Le contrat actuel avec VEOLIA sera maintenu jusqu'à son terme, le service sera identique.

La gestion des cours d'eau a déjà été transférée au 1^{er} janvier 2018, le syndicat de l'Avière a été dissous.

Au cours de l'année 2018, l'attractivité de notre commune s'est confirmée.

7 permis de construire ont été délivrés dont 3 pour de nouvelles constructions professionnelles.

31 autorisations de travaux ont été accordées.

21 maisons se sont vendues.

2019 devrait enfin voir le début des travaux de requalification des friches de l'industrie textile.

2019 devrait également offrir plus de sécurité aux habitants : Face au nombre important d'actes d'incivilités commis dans la commune, la municipalité a fait appel au référent sureté de la gendarmerie pour obtenir une étude en vue d'implanter une vidéoprotection. Cette étude a notamment mis en exergue les difficultés particulières rencontrées sur la commune en matière de sécurité et les points stratégiques à protéger pour un retour à plus de quiétude. Le conseil municipal a pris la décision en fin d'année d'équiper la commune du système de vidéo protection dès 2019.

À l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, je voudrais, avec l'ensemble des élus et des salariés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2019 vous apporte joie, bonheur et santé.

Raymond HABRANT
Maire de Nomexy



Vos interlocuteurs



Le conseil municipal

« **NOMEXY,**
une Ville accueillante et attrayante »,
telle est la volonté partagée des élus
et des agents de la commune



Le service administratif et la police

Le service technique

Le service scolaire et extra-scolaire



Les Centres Communaux d'Action Sociale ont été constitués peu de temps après la révolution française. Appelés bureaux de bienfaisance, puis bureaux d'assistance, ils prendront leur nom actuel en 1986.

D'une origine exclusivement sociale, les CCAS se positionnent aujourd'hui sur d'autres champs notamment sur le lien social.

Ainsi en 2018, 3 animations auront été proposées aux séniors de 70 ans : tout d'abord le carnaval, puis le repas des anciens et le goûter de Noël.

Les membres du CCAS et une grande partie des élus agissent bénévolement pour animer ces moments de convivialité.

La mission sociale, si elle n'est pas la plus visible, constitue l'activité principale puisqu'elle représente 60% des dépenses du CCAS. Les bons de Noël constituent la dépense la plus importante, suivi de l'aide aux vacances pour les enfants et pour les adultes handicapés, des aides d'urgence et de la téléalarme.

Succès habituel pour le carnaval des Anciens.

Organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) au profit des séniors de la commune âgés de 70 ans et plus, l'après-midi récréative de Carnaval a rassemblé quelque 90 participants dans la grande salle du Centre Culturel.

Pour l'occasion, Sylviane Lavallée, adjointe chargée des affaires sociales, responsable de l'organisation générale, les membres du CCAS et quelques conseillers municipaux avaient bien fait les choses.

Pour assurer l'ambiance, pendant la dégustation des beignets de carnaval, un accordéoniste venu d'Essegney et ses chanteuses Michèle, Danièle, Lucette et Jacqueline ont pris possession de la scène pour interpréter des chansons connues de tous.

Est venu ensuite le temps du défilé pour permettre au jury de désigner les plus beaux costumes et toujours dans la joie et la bonne humeur, le jury a évidemment proclamé le palmarès, sous les applaudissements de l'assistance, Michèle s'est vue attribuer le premier prix.

À l'évidence, les seniors apprécient ces animations à thème et nul doute que le CCAS leur en proposera d'autres à l'avenir.

Palmarès du concours du plus beau costume :

1^{re} : Michèle, 2^e : Odette, 3^e : Jacqueline, 4^e : Marie, 5^e : Renée, 6^e : Christiane.



Repas des Anciens

Le dimanche 14 octobre 2018 à midi, Raymond Habrant, Maire, Sylviane Lavallée, adjointe, le C.C.A.S, le Conseil Municipal, les élus et quelques-uns de leurs conjoints ont accueillis les 142 convives de 70 ans et plus.

En effet, ce rendez-vous annuel était très attendu par les aînés de la commune. Le repas préparé par le Traiteur Cottel a été fort apprécié du début à la fin.

L'ambiance de cette journée a été menée de main de maître par Jean-François Besson.

À l'approche du dessert, une animation de danse en ligne orchestrée par Paul Dobel, de l'Association Libr'action de Châtel/Nomexy a endiablé la piste de danse.



Anne-Marie Claudon 98 ans et Gaston Perrin 94 ans ont été les doyens de cette magnifique journée.

Les hommes et les femmes participant à ce repas ont tous reçu un petit cadeau, sacoches pour les dames et portefeuilles pour les Messieurs.

Tous sont repartis en remerciant les membres investis pour la décoration de la salle et la bonne humeur de chacun.



Vie Scolaire

Écoles

Le groupe scolaire compte 3 classes à l'école maternelle et 7 classes à l'école élémentaire.

L'effectif global est en 2018 de 195 élèves dont 64 enfants en maternelle et 140 enfants en primaire.

L'effectif moyen hors classe ULIS est de 20,3 enfants par classe.

L'école est ainsi équipée de 10 classes, d'une salle de psychomotricité et d'une bibliothèque.

En plus des services classiques apportés dans les écoles, les élus ont décidé de prendre à leur charge des dépenses non obligatoires :

- Le matériel scolaire et les livres (moyenne de 50 € par enfant)
- Les transports collectifs (moyenne de 33 € par enfant)
- Les séances d'initiation à la musique (moyenne de 46 € par enfant)

La Commune a également remplacé son parc de copieurs pour avoir un matériel plus adapté aux besoins.

Cet investissement est salué par l'équipe éducative, qui en retour, fait preuve d'engagement pour diversifier les apprentissages.

Rentrée des enseignants

En septembre, l'équipe enseignante a accueilli quatre nouveaux enseignants pour assurer les compléments de service des enseignants en poste. Il s'agit de Justine Weigel, Nora Hamri, Marie Thariat et Bastien Houillon.

Dès la rentrée, les enseignants fourmillaient déjà d'idées pour proposer des enseignements diversifiés.



Au menu, deux projets alliant la musique et les arts de la scène ont été imaginés. Tout d'abord, un projet spectacle et voix associant cinq classes du CP au CM 1 avec des découvertes de la musique dans les classes et en partenariat avec Scènes Vosges. Les enfants sont allés voir deux spectacles « la fille de l'air » en novembre et « WOESJ » en janvier. Parallèlement les classes de CM2 vont s'associer avec les élèves des classes de Châtel-sur-Moselle et le collège pour préparer un spectacle qui alliera le chant et les arts de la scène. Ces réalisations de programmes musicaux sont facilitées par la présence de Patrice Bourry qui intervient à la demande de la Mairie pour faciliter l'éveil des plus jeunes à la musique.

École Maternelle

Passage de la classe des moyens le mardi 16 janvier 2018 au secrétariat de la Mairie

Madame Véronique Conraud, l'A.T.S.E.M. Isabelle Torlotin, et leurs petits élèves ont remis un message personnalisé réalisé avec une photo de chaque enfant à Monsieur le Maire, ainsi qu'à l'Amicale Laïque

« Bonne année »

LA CLASSE DES MOYENS VOUS
SOUHAILTE UNE BONNE ANNÉE!



Arboretum Groupe Muller

Pour faire suite au déboisement réalisé en juin 2017 et aux travaux de remise en état des sols effectués en février 2018 par l'entreprise Morel de Nomexy, les classes ULIS, CE1 et CE2 accompagnés de leurs professeurs ont réalisé des plantations fin mars et début avril dans le coteau situé derrière le bâtiment-école Groupe Muller.

Les enfants, sous les conseils de Pierric Talotte chargé d'éducation à l'environnement aux Jardins de Cocagne, ont eux-mêmes planté des arbres fruitiers (pommiers,



poiriers) et réalisé une haie d'arbustes divers (noisetiers, fusains, cornouillers, groseilliers, cassissiers, bleuets).

Les enfants étaient très fiers d'avoir participé activement au reboisement du coteau qu'ils peuvent admirer tous les jours depuis leur école.

Prévention Routière

Comme chaque année, les élèves de la classe de CM2 ont participé le 6 avril, au challenge de prévention routière organisé par l'Association Départementale de la Prévention Routière des Vosges, assistée de deux gendarmes.

Une première partie théorique expliquait aux enfants tous les dangers auxquels on peut être confronté sur la route, suivie d'une épreuve pratique, réalisée à vélo dans la cour de l'école.

Un circuit pédagogique a été mis en place avec feux de signalisation, bandes Stop, cédez-le-passage, passages protégés et panneaux de signalisation routière.

Un challenge départemental a ensuite été organisé avec les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats.



Solidarité collecte bouchons

Les élèves de la classe d'ULIS se sont intéressés à la solidarité dans le cadre d'un parcours d'ouverture sur le monde.

Pour passer à l'action, un projet de collecte des bouchons et des boîtes de boisson en aluminium a été mis en place dans toute l'école.

Ce projet a été organisé en lien avec l'association Vivr'Assis qui grâce au recyclage de ces matériaux peut acheter du matériel favorisant l'autonomie des personnes atteintes d'un handicap.

Elle a également permis aux enfants de rencontrer un jeune handicapé et d'échanger avec lui sur son quotidien.



Vie Scolaire Écoles

Calculatrices au CM2 les élèves équipés pour la sixième

Le Maire, Raymond Habrant, et les élus chargés des écoles, ont organisé mardi 3 juillet 2018 vers 11h à la salle des mariages, la traditionnelle remise de cadeaux aux élèves de CM2 et d'ULIS qui vont quitter l'école pour le collège de Châtel-sur-Moselle.

Ils ont reçu chacun une calculatrice, qui leur sera utile pour la suite de leur scolarité, un livre des fables de Jean de La Fontaine et un agenda.



Permis piéton

Le 8 juin, 27 élèves de CE2 ont reçu leur « Permis piétons » des mains du gendarme Mérel, à l'origine de cette initiative.

Pour le recevoir, les enfants ont dû étudier le code de la route à partir d'un module qui leur est fourni.

L'apprentissage s'est déroulé de janvier à juin avec les enseignants et s'est conclu par un examen.

Il a permis aux enfants d'acquérir les connaissances pour évoluer en toute sécurité en milieu urbain.



La chorale du collège de Châtel

120 choristes à l'unisson, 3 jours d'une passion partagée

Une nouvelle fois, la chorale du collège Louis-Pergaud a, trois soirées durant, époustouflé les spectateurs qui se sont pressés en nombre. Trois soirées à guichets fermés ; de quoi satisfaire, la direction et les enseignants.

C'est une belle vitrine du collège qui n'a rien à envier aux professionnels, car ils ont travaillé comme des pros.

Entourés

- de musiciens professionnels, Christophe Ferry au piano, Ludovic Dinh à la guitare, Frédéric Colnot à la guitare basse et Rodolphe Français à la batterie
- de techniciens au son et à la lumière,
- de danseurs et danseuses sous la conduite de Virginie Dulot et
- d'acteurs et d'actrices sous la direction de Marie-Pierre Bornonado

les 120 choristes ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Fabrice Guerre a tenu la gageure de faire chanter à l'unisson ces choristes issus de toutes les classes de la 6^e à la 3^e.

Bravo à Fabrice Guerre, aux choristes, danseurs et acteurs de cette formidable soirée, a déclaré Marie-Sophie Géhin, la principale de l'établissement Louis Pergaud.



Vie Scolaire - Péri-scolaire

Au sein du groupe scolaire, **les services d'animation péri-scolaires** sont également proposés avant l'école, durant le temps de midi et après l'école.

Sept personnes représentant 4,5 emplois à temps plein se relaient pour proposer des animations et offrir un service de restauration.

Péri-scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2017, et suite au retour à la semaine d'école sur quatre jours, l'accueil péri-scolaire est assuré de 7h30 à 8h30 le matin, de 11h45 à 13h30 le midi et de 16h15 à 18h30 le soir.

Deux à quatre animateurs sont présents, suivant le nombre d'enfants inscrits, pour les accueillir.

L'arrivée et le départ se font de manière échelonnée le matin et le soir.

Des activités sont proposées sous forme de petits jeux, travaux manuels, lecture et contes.

Une aide aux devoirs est également assurée le lundi et le jeudi soir.

Des activités à thème sont conduites le mardi et le vendredi de 16h15 à 17h45.

Ces activités sont ouvertes aux enfants de plus de six ans et visent à développer l'autonomie, la confiance en soi, la socialisation et l'imaginaire.

Elles sont réalisées de façon à assurer une continuité éducative avec les enseignants et les familles et à faciliter la réussite scolaire.

Bilan au 30 juin 2018

Environ 15 enfants fréquentent l'accueil le matin et 30 le soir.

Le service de restauration est assuré pour 55 enfants.

La possibilité de choisir son activité permet une meilleure adaptation au rythme de chacun et améliore la participation des enfants.

Le choix à la séance renforce également leur investissement.

Les activités qui rencontrent le plus de succès sont les jeux d'assemblage et de construction, les jeux d'extérieur et de société, le Yoga-Baba et « Bouge ton corps ».



Mercredis

L'accueil proposé à la journée a subi une forte baisse de fréquentation.

De 15 à 20 enfants avant 2015, l'effectif est passé à 5 enfants.

Des activités de qualité ne pouvant plus être organisées, à compter de septembre 2018, seul l'accueil du matin et le repas de midi sont assurés.



Vie Scolaire Périscolaire

Restaurant scolaire, parlons-en !

À la rentrée 2018, les menus ont un peu changé puisqu'un nouveau prestataire de repas a été sélectionné : La société ELIOR, dont la cuisine centrale est localisée à Épinal, a donc été attributaire du marché pour 2 ans soit un estimatif de 10 500 repas par an

Si de nombreux enfants sont déjà familiarisés avec les lieux, plusieurs d'entre eux découvrent le service pour la première fois. Une réelle réflexion avait été conduite par l'équipe pour fluidifier le temps du repas et favoriser l'autonomie de l'enfant et la découverte de nouvelles saveurs. Ainsi les enfants se servent eux-mêmes sur un principe de mini self, débarrassent leur table.

Cette organisation a également permis de dégager du temps après le repas pour faire des jeux dans la cour ou sous le préau en cas de mauvais temps.



Accueil de loisirs « Les Zébulons »

La directrice Céline Pottelain et son adjointe Fabienne Antoine concoctent à chaque période de vacances un programme d'activités pour les enfants de 3 à 12 ans.

L'accueil assuré de 7h30 à 18h15 est ouvert aux enfants de Nomexy et Châtel mais les enfants des autres communes peuvent également être accueillis.

Les tarifs sont modulés en fonction des ressources des familles et les repas peuvent être pris au centre de loisirs.

Un peu plus de 20 enfants d'enfants dont 10 de moins de 6 de six sont accueillis pendant les petites vacances.



Vacances d'hiver :

Placée sous le signe de la créativité, la semaine du 26 février au 2 mars a permis aux enfants de participer à une journée dans les Hautes-Vosges pour visiter une saboterie et à des ateliers cuisine, fabrication de bonbons et de bougies ainsi qu'à des jeux musicaux et traditionnels.

Vacances de printemps :

Durant la semaine du 22 au 27 avril, c'est sur le thème du défi que les activités étaient organisées.

Ainsi divers jeux sportifs et d'orientation, base-ball et badminton ont permis aux enfants de se mesurer avec notamment la Pyramide des défis.

Après une journée au Fort Aventure de Bainville-sur-Madon, la semaine s'est terminée avec le vendredi tout est permis.



Vie Scolaire - Péri-scolaire



Vacances d'été :

Avec deux sessions de trois semaines, le programme d'activités se doit d'être varié pour assurer les enfants de passer de bonnes vacances.

Mission accomplie pour l'équipe d'encadrement puisque c'est 36 enfants en juillet et 20 en août qui se sont bien amusés.

Même le beau temps était de la partie !

Du 9 au 20 juillet, deux semaines basées sur la nature et autour des quatre éléments avec des jeux d'eau bienvenus et la découverte des animaux, des sorties « pêche » aux Voivres, en Alsace pour visiter la Volerie aux aigles et le Jardin aux papillons ainsi qu'au Planétarium d'Épinal.

Trois jours en camping étaient proposés aux plus grands.

La troisième semaine était consacrée à l'imaginaire avec des challenges, la résolution d'énigmes et une sortie au Parc du Petit Prince en Alsace pour rester dans le thème.

Du 6 au 10 août, les enfants sont devenus des aventuriers et ont dû survivre

sur une île déserte ! Pour compléter l'aventure, ils ont bénéficié d'une sortie au parc Adrénaline de Rambervillers et aux jardins de Cocagne à Capavenir Commune de Thaon-les-Vosges.

Changement d'horizons pour les semaines suivantes avec la conquête du Far West et les voyages.

Au menu, ambiance Western, danse Country et virée à Fraispertuis du 13 au 17 août.



La semaine suivante, chasse au trésor dans les îles grecques, cuisine exotique et visite du Zoo de Mulhouse.

Vacances de Toussaint :

Du 22 au 26 octobre, semaine de gourmandise et de découvertes.

Des ateliers cuisine, réalisation de fresque et jeux ont été proposés ainsi qu'une sortie à Strasbourg au Musée du Chocolat avec ateliers créatifs, au Palais du Pain d'Épice et un repas-surprise.

Encore une bien belle et bonne semaine pour la quinzaine d'enfants présents.



Associations

ASSOCIATION	Personne à contacter	coordonnées
Fédération des Vosges Pêche	Michel BALAY C. HAZEMANN (directeur)	03 29 31 30 34 03 29 31 18 89
Protection civile	Denis BEGIN	
Pétanque	Patrick BILOWUS	03 29 67 65 34
1 Rose 1 Espoir	Sébastien BRIENNE	06 32 17 77 39
Union et Concorde	Alain BORNE Ludovic DEMARCHE	03 29 67 11 18
La Juliana	Amélie CADET	03 29 67 19 10
Les Grogards	Christian CHARTIER	06 12 55 40 39
Club Motards « Les Chiens de talus »	Guillaume CHATELAT	06 50 15 38 75
La Juliana- Section Basket	Guy CHATELAT	03 29 67 21 40
Boutique Rodain	Denise COCHETEUX	03 29 67 11 92
Jeunes Sapeurs-pompiers	Jean-Philippe CLEMENT	
Amis de l'Orgue	Jean-Jacques COCHETEUX	03 29 67 11 92
Club de l'Entraide	Jean Luc COINCHELIN	03 29 67 17 20
Médaillés Militaires	Bernard COINCHELIN	07 86 14 84 75
Association Familiale	Liliane COLLE	03 29 67 11 92
Cynolor - A.C.P.S.(Protection Cynophile)	Catherine CONRAUX	03 29 30 49 42
Anciens Combattants d'A.F.N.	Paul CUNIN	03 29 65 52 56
Association du Vieux Châtel	Gilles DEBRY René ELTER (Directeur)	03 29 67 11 92 03 29 67 14 18
Club de Scrabble	Jeanine DESANLIS	06 89 06 88 93
Classic'Auto 88	Alain DESCHASEAUX	06 76 37 84 74
Anciens Marins et Coloniaux	Robert DIDIERLAURENT	/
Les Enfants du Biclou	Pascal DURUPT	03 29 31 91 27
Aïkido club	Nicolas EMERAUX	03 29 67 66 47
Dynamic gym de Nomexy-Châtel	Anne-Marie FERRAZZINI	09 86 25 47 55
Placomusophiles	Bernard GAXATTE	03 29 82 53 07
Association Ecoute Joie et Santé des Vosges	Jean-Marie GERARD	03 29 65 10 18
Sport et Loisirs/Volley Ball	Daniel GIROUX	03 29 67 14 46
A.D.M.R.	Robert GRANDVALLET	03 29 38 34 59
Judo Club	Ludovic GROSDÉMANGE	06 60 83 29 38
Société des Fêtes	Jean-Claude Lavallée	06 20 00 42 93
BMA (Boxing Multi Arts)	Michael LEVEQUE	06 88 56 90 21
Les Restos du Cœur	Francis MATHIS	03 29 39 94 98
Amicale sapeurs-pompiers	Julien CHASSARD	03 29 67 32 74
Anciens de la Juliana	Denis BORDIER (interim)	03 29 67 23 38
A.S.Nomexy Football	Philippe PAGNI	03 29 34 17 26
Amicale Laïque	Maryse POINSOT	03 29 34 04 29
Donneurs de sang bénévoles	Claude PRUDHOMME	03 29 67 63 95
Chante à loisirs	Daniel SALMON	03 29 39 25 36
Secours Catholique	Jean-François SZALEC	03 29 30 88 42
Coueurs des remparts	Serge ZIMMERMANN	03 29 67 93 42

Une vie associative soutenue par la municipalité

La commune de NOMEXY compte un joli palmarès d'associations qui participent à l'animation locale de la cité.

8 associations ont une vocation culturelle, 12 axent leurs actions sur les pratiques et compétitions sportives, 3 rappellent les efforts de guerre et 12 donnent dans le domaine social.

Conscients de l'investissement porté par les bénévoles pour faire vivre le territoire, les élus soutiennent très fortement les actions conduites en accordant :

- Des subventions pour 23 645 €
- Des mises à disposition d'équipements : Salle des Fêtes, Salle des Jeunes, (gratuite une fois par an pour les A.G. les réunions associatives) maison des associations, Gymnase et Stade.
- Des personnels affectés aux équipements (un agent technique chargé des équipements sportifs, un personnel d'entretien à raison de 10 h semaine) ainsi que des agents intervenant de manière plus ponctuelle.

Forum des associations

Sous sa nouvelle appellation, la découverte sportive et culturelle des associations de Nomexy et Châtel, organisée par les deux communes au gymnase « René Zalaffi » à Châtel le samedi 8 septembre a été couronnée de succès.

Une quinzaine d'associations étaient présentes. L'après midi s'est déroulée au rythme de leurs démonstrations devant un public nombreux et conquis qui a pu prendre tous les renseignements utiles concernant leur fonctionnement.

La nouvelle organisation de cette journée ayant porté ses fruits, la décision de la reconduire pour l'année prochaine fut retenue par les participants.



Associations

Amicale Laïque

Organisation d'après-midi récréatifs

L'Amicale laïque a organisé deux après-midis récréatifs dans l'année avec les thèmes suivants :

Le 17 Mars 2018, animation de printemps ➔ 12 enfants réalisation d'un Arlequin

Le 31 octobre 2018, animation d'automne ➔ 15 enfants pot à crayons aux couleurs de l'automne

Durant chaque animation, un conte est lu par une personne de la Bibliothèque suivi d'un goûter.



Sensibiliser les enfants aux différents goûts

Citrons, oranges, kiwis, melons, pêches, nectarines, bananes, poires, pommes, abricots... mais aussi côté légumes bien d'autres saveurs étaient invitées au menu (betteraves, carottes, concombres, poivrons...)

Pour permettre aux 194 enfants de l'école de découvrir ces différents goûts, sept bénévoles de l'association de l'amicale laïque s'étaient retrouvés dès 8 heures du matin pour éplucher les quelque 25 kilos de fruits et la quinzaine de kilos de légumes.

Cette initiative mobilise également l'école qui organise sa venue pour un service fluide et la Mairie soutient financièrement l'association et prête une salle.

Cette année, au regard de la température, les enfants ont trouvé du plaisir à manger des fruits et des légumes.

Association Familiale

Baby Bourse

L'Association Familiale, présidée par Liliane Colle avait loué le Centre Culturel de Nomexy dimanche 18 mars 2018 pour l'occasion.

Il fallait bien une grande salle pour recevoir les nombreux vendeurs de vêtements, d'articles de puériculture et autres jouets plus spécialement destinés aux enfants ou aux bébés.

Après un petit café de bienvenue, offert par les membres de l'Association Familiale, les vendeurs ont pu installer leurs articles sur les tables ou sur des portants et fixer eux-mêmes leurs prix.

Des gâteaux salés et sucrés confectionnés par l'Association ainsi que des boissons ont été vendus aux vendeurs, mais aussi aux acheteurs pour leur permettre de se restaurer sur place.

Belle réussite pour cette baby bourse 2018... à renouveler l'an prochain.



AS Nomexy Vincey

L'Association Sportive Nomexy Vincey est le club de football de nos 2 villes, elle est composée d'environ 250 personnes :

- 40 personnes dirigeants(es)/Arbitres/éducateurs
- 220 licenciés (95 joueurs seniors et 135 jeunes joueurs).

L'équipe fanion de notre club évolue en Régional 3 soit le 3^e plus haut niveau de la ligue de Lorraine de football.

L'AS Nomexy Vincey a engagé cette année :

- 1 équipe féminine U13



- Foots animation (U5 – U9) qui participent à de nombreux plateaux
- 6 équipes de jeunes (U18 / U15 / 2 équipes U13 / 2 équipes U11)



- 4 équipes seniors

L'AS Nomexy Vincey organise de nombreuses manifestations afin de faire vivre notre association :

- 2 Lotos géants
- 1 concours de pétanque
- 1 tournoi U13/U11 L'AS Nomexy Vincey engage pour toutes les catégories jeunes de nombreux tournois d'été ainsi que de nombreux tournois futsal l'hiver dans des gymnases.

Aikido Club

Le club d'aïkido de Châtel/Nomexy a été très heureux de participer à la journée de découverte sportive et culturelle du samedi 8 septembre 2018. Cette journée a permis de mettre en avant cet art martial avec quelques démonstrations et aussi de maintenir l'effectif d'une vingtaine d'aïkidokas avec de nouvelles inscriptions. Cette journée est importante pour le club parce que malheureusement ce sport n'est pas médiatisé, car il est non compétitif.



Tout le monde peut le pratiquer (homme/femme/jeune et moins jeune)

Nous nous retrouvons dans la bonne humeur et la convivialité les dimanches matin à 10 h, les mardis soir à 20 h 15 et les vendredis à 18 h 30.

Toutes personnes intéressées peuvent venir découvrir l'aïkido sans obligation d'inscription. Nous offrons des séances de découverte.



Associations

Les Enfants du Biclou

En 2018, le Biclou a participé pour la première fois à la fête des remparts. Au regard de la bonne entente, le Biclou s'est associé avec les coureurs des remparts de Châtel pour organiser une course à pied le 4 mai et une randonnée VTT le 5 mai 2019. Départ et arrivée au château de Châtel.



Le Club de l'Entraide voudrait étoffer ses rangs

Comme tous les jeudis après-midi, sauf pendant les vacances d'été, les adhérents du Club de l'Entraide présidé par Jean-Luc Coinchelin, se retrouvent dans leur local du Gymnase Municipal pour pratiquer leurs activités favorites : jeux et cartes, scrabble et naturellement discussions.

Le club propose aussi des activités ponctuelles tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour un bon moment d'échanges.



Les Grognards

Concert des Grognards le 27 novembre 2018

Après le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe à Paris, les Grognards, sous la présidence de Julien Pierrel ont donné leur traditionnel concert annuel au Centre Culturel.

Les 64 musiciens ont réalisé une prestation de haut vol sous la conduite de Roland Forey et du tambour-major Daniel Pierre.



Club de course à pied « les coureurs des remparts »

Créé en septembre 2016 par quelques coureurs isolés de Châtel et Nomexy, le club est ouvert à tous : hommes, femmes, débutants(es) ou confirmés, à partir de 18 ans (uniquement) et s'inscrit dans une démarche de « sport loisir ».

La rentrée de septembre 2018 compte presque une quarantaine d'adhérents, dont 17 femmes de tout niveau.

Tous les dimanches matin à 10 h (possibilité d'avancer l'horaire à 9 h ou à 9 h 30 en printemps et en été), nous nous donnons rendez-vous soit devant l'Église de Châtel, soit devant celle de Nomexy pour un entraînement commun. Le but est double : ne pas courir seul et découvrir de nouveaux parcours.

Nous proposons également les mercredis soir à 18 h 30 un entraînement plus spécifique « trail ». Le rendez-vous est fixé devant le gymnase du collège de Châtel.

Cependant, quelques sorties ont été délocalisées en 2018 : la croix de Virine, Vincey, Olima à Chantraine...



Au cours de la saison 2017-2018, les plus compétiteurs ont porté haut les couleurs vert-anis du club en participant à plus de 130 manifestations départementales, régionales et nationales (course nature, trail, course sur route...) et en montant 7 fois sur les podiums.

Nous avons également participé à des courses caritatives : Téléthon, « un enfant un rêve » association de Matthieu et Rosemary Carrere, « octobre rose » et « les foulées des barbus ».

La seconde édition du trail (course nature) intitulé « la Vie de Château » animera de nouveau les rues de la cité médiévale le samedi 4 mai 2019 avec quelques modifications.

et quelques courses supplémentaires, notamment pour les enfants. La création d'une marche le samedi matin et d'une rando VTT en lien avec l'association « les enfants du biclou » de Nomexy, le dimanche matin seront également normalement présentes.

Pour tout renseignement complémentaire, il vous suffit de nous contacter :

- par mail, à l'adresse suivante : coureursdesrempartschatelnomexy@laposte.net

- ou par téléphone au 06 15 27 16 58 (Serge Zimmermann, Président).

[Vous pouvez également retrouver toute notre actualité sur notre page Facebook ou sur notre site \[coureursdesremparts.sportsregions.fr\]\(http://coureursdesremparts.sportsregions.fr\)](#)

Dynamic'Gym

Dynamic'Gym de Châtel/Nomexy, est une association de gymnastique d'entretien qui vous permet de rester en forme tout en restant en contact avec la société.

De plus en plus recommandé par les médecins, certaines mutuelles remboursent vos frais d'inscription !

Nous vous proposons un cours le mardi de 14 à 15 heures à la salle socio-sportive de Nomexy (face à l'ancienne gare).

Encadré par une animatrice formée par EPGV, sachant adapter sa pratique à chaque cas problématique, une séance dans la bonne humeur tout en étant efficace.

Les adhérents sont heureux de se retrouver le mardi suivant !

Nous aimons partager les traditions, la célèbre galette des rois ensemble pour clôturer la saison, nous nous retrouvons autour d'une table de restaurant pouvant dialoguer aisément sans être interrompu !

La saison débute le deuxième mardi du mois de septembre jusque fin juin, interrompue par les congés scolaires. Possible inscriptions tout au long de l'année, moitié prix au mois de janvier en cours.

Pour plus de renseignements prenez contact au 06.31.43.03.10, nous vous attendons, à bientôt.

Associations

Sapeurs-pompiers volontaires, pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers vosgiens recrutent des sapeurs-pompiers volontaires et tout particulièrement sur le secteur de Châtel-sur-Moselle, vous avez entre 16 et 55 ans et désirez vous engager dans un service public en complément de votre activité professionnelle, alors rejoignez-nous !!!

Et pour les plus jeunes... Nous proposons un cursus de formation dès la rentrée à partir de 13 ans.

Pour toutes informations, veuillez contacter le centre de secours de Châtel-sur-Moselle au 03 29 67 63 69 ou le chef de centre au 06 47 54 82 23.



La Traversière

Le 31 Mai, les olympiades ont fait mouche

Pas moins de 9 foyers outre Nomexy soit environ 150 personnes et le personnel ont participé aux Olympiades 2018.

En effet à 11h45 ont commencé les festivités par un pique-nique suivi à 13h d'une danse rythmée qu'ont offert les résidents.

Puis sont venus les jeux sportifs, casino et jeux de tables, plusieurs épreuves attendaient les candidats. Il y avait beaucoup de jeux en outre le chamboule-tout, jeux en bois, billards et le jeu de la chance.

C'est à 15h15 que les élus ont pu remettre les récompenses aux participants.



Ces olympiades se sont déroulées au Stade de verdure du Pâquis de Châtel qui a mis gracieusement tables et bancs pour cette très belle journée. Ces jeux sont très attendus par les résidents pour se retrouver et passer une agréable journée qui sera reconduite l'année prochaine.

Boutique solidaire Rodhain

La boutique qui a déjà 3 ans est née de l'évolution de l'ancien vestiaire du Secours Catholique.



C'est un local certes petit, mais situé idéalement au bord d'une route très passante.

Des travaux de rafraîchissement ont été effectués par nos bricoleurs Daniel et Dédé.

Nous avons assez de visiteurs pour nous encourager dans notre démarche.

La boutique est ouverte tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h et le 2^e samedi du mois toute la journée.

La boutique est un lieu accueillant aménageant des vitrines à thème tels que le Nouvel an Chinois, les Jeux Olympiques d'hiver, la Coupe du Monde de foot, Pâque, Noël, etc.

Placomusophiles

Comme chaque année, depuis 12 ans, le Salon du Collectionneur s'est déroulé au Centre Culturel de Nomexy. Durant 2 jours, les 27 et 28 janvier 2018, les chineurs sont venus nombreux, environ 500 personnes, à la recherche de la perle rare ou de l'objet manquant pour finir une série ou compléter un thème. D'autres ont voulu découvrir le monde de la collection, un monde à part, il faut avoir l'âme collectionneur, car tous ces petits objets insignifiants pour certains ont beaucoup de valeur pour d'autres. Bien sûr c'est la capsule de champagne qui est la Reine de ce salon, normal c'est le Club Placomusophiles des Vosges qui organise cet événement, mais il n'y avait pas que des capsules, on pouvait aussi découvrir des pièces de monnaies anciennes ou plus récentes ou bien des cartes postales, pourquoi pas celle du petit village de sa naissance... Les fêtes étaient aussi de la partie, ainsi que les pin's..., il y avait même de magnifiques bijoux artisanaux et locaux à découvrir.



Comme toujours ce week-end s'est passé dans une ambiance très chaleureuse et tout le monde à hâte de se retrouver l'année prochaine.

Restos du Cœur

Centre à Nomexy

Le centre des Restos du Cœur à Nomexy est installé 11 rue de l'Hôtel de Ville dans un local mis gracieusement à disposition par la Mairie.

Il se compose :

- d'une grande salle qui permet de stocker les produits et de les présenter sur des tables pour la distribution,
- d'une salle plus petite « coin café » qui permet aux personnes accueillies de passer un moment convivial autour d'une boisson chaude ou jus de fruits en attendant d'être servies pour l'aide alimentaire.
- d'un bureau pour recevoir avec davantage de confidentialité les personnes rencontrées, cette pièce servant aussi de stock.

Certes, ce local n'est pas très grand, mais il est nécessaire à l'accueil d'une centaine de personnes les mardis ou vendredis après-midi en campagne d'hiver (du 27 novembre au 15 mars) et une soixantaine de personnes, les vendredis après-midis pendant tout le reste de l'année.

Les Restos du Cœur sont connus pour l'aide alimentaire (accordée selon des conditions de ressources définies par l'association nationale) mais pas seulement : ils proposent un accueil, une écoute, un accompagnement et des orientations. Ces aides à la personne concernent la santé (bilan à la médecine préventive, information Avodeca), le conseil budgétaire (dont le microcrédit pour financer un projet personnel), l'aide à l'accès aux Droits, des moments de convivialité (un repas, un goûter de Noël), une assurance scolaire pour les enfants (en partenariat avec la MAE) ou une aide administrative.



Le centre à Nomexy recherche des bénévoles pour des tâches variées, dans un esprit d'équipe, selon disponibilité (même 3 h par quinzaine) : manutention ou accueil ou distribution ou rencontre/orientation ou aides aux tâches administratives. L'association départementale forme tous les bénévoles, selon leur engagement.

L'équipe du centre recherche aussi des personnes qui acceptent de donner 3 h de leur temps pour accompagner les bénévoles dans les collectes de denrées alimentaires dans les magasins du secteur (début mars et début novembre).

**Contact : au centre les jours d'ouverture
11 rue de l'Hôtel de Ville à Nomexy ou
par téléphone : 03 29 39 94 98**

ou par courriel : ad88.nomexy@restosducoeur.org

Responsable du centre : Francis Mathis

Associations

Anciens de la Julaina

Journée Marche et Retrouvailles le 17 juin 2018



Groupe des 10 km

105 participants à la marche autour de Châtel et des étangs suivit d'un buffet campagnard au stade de verdure de Châtel.

Paëlla, sangria, bodega, playa...



Voyage en septembre sur la Costa Brava

Séjour inoubliable à Santa Suzanna pour les Anciens de la Julaina.

Rappel des horaires de la Gym/forme/loisirs : le lundi de 20 h 30 à 21 h 30 (cardio, renforcement musculaire avec ou sans engin), le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30 Gym douce (des exercices de coordination, de concentration, d'équilibre, de pilate...) au gymnase de Nomexy.

Le samedi matin au gymnase de Châtel.

Éveil petite enfance de 9 h 30 à 10 h 15 pour les enfants de 4-6 ans et de 10 h 30 à 11 h 15 pour les moins de 3 ans.

Renseignements auprès de Virginie Dulot au 03 29 68 06 37

La Juliana gymnastique

Le club de la Juliana gymnastique compte, cette année, 120 licenciés âgés de 2 à 55 ans et répartis dans 9 groupes.



Au-delà de la préparation des compétitions qui débutent au mois de décembre, auxquelles nous espérons réaliser d'aussi bons résultats que les années précédentes, le club sera présent au défilé de Saint Nicolas avec son char « EmoGYM ».

De plus, la venue du Père Noël, la galette des Rois et le gala de fin d'année feront partie des événements majeurs et incontournables de la vie du club.

À noter que, chaque année, le club compte de plus en plus de bénévoles contribuant ainsi à la bonne humeur. L'objectif du club étant toujours de pratiquer avec plaisir la gymnastique dans un environnement familial. Le groupe compétitif a voulu marquer cet esprit en réalisant cette photo.



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Châtel-sur-Moselle et environs

Président : Claude Prudhomme - 6, rue du Moulin 88440 Nomexy - Tél. : 03 29 67 63 95 - 06 70 55 22 47

E-mail : prud-homme.claude@orange.fr - donneursdesang.chatel@orange.fr

Programme des collectes de sang 2019

Lundi 28 janvier de 16 h à 19 h 30

Gymnase Centre Socio-Sportif Nomexy

Mercredi 10 avril de 16 h/19 h 30

Salle Polyvalente de Châtel-sur-Moselle

Vendredi 5 juillet de 16 h/19 h 30

Gymnase Centre Socio-Sportif Nomexy

Mardi 10 septembre de 16 h/19 h 30

Salle Polyvalente de Châtel-sur-Moselle

Vendredi 22 novembre de 16 h/19 h 30

Salle Polyvalente de Châtel-sur-Moselle

Don du Sang

Le 9 juin 2018 a eu lieu au Pâquis de Châtel l'arrivée de la première étape du tour des Vosges à pied baptisée « Randonnez votre Sang ». Cette marche devant relier les 27 amicales de Donneurs de Sang Bénévoles des Vosges, en 3 semaines, était la copie conforme de la 1^{re} édition 2008, réalisé par Jean-Marie Paulin, un marcheur qui avait auparavant fait le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, une référence.



En compagnie de sa conjointe et d'un marcheur vosgien de l'Amicale DSB d'Épinal et malgré 10 ans de plus sur les épaules (70 au total), il a réalisé le tour des Vosges (356 km) par étapes de 10 à 25 Km.



À noter : pour un premier Don, se munir d'une Carte d'Identité.

Il est conseillé de manger et boire de l'eau avant le Don.

À retenir aussi : Assemblée Générale de notre Amicale à Nomexy, Samedi 16 mars 2019 à 17 h - Salle des Fêtes Auguste Albert

Venant d'Épinal, 1^{re} étape, traversant Épinal, Golbey, Chavelot et Capavenir Thaon se terminait à Châtel où nous les avons accueillis sous l'auvent du Pâquis. L'étape suivante reliait Châtel à Mirecourt (24 km).

Invités par notre amicale, M. Habrant, Maire de Nomexy et M. Michel Grandjean, Maire de Châtel, représenté par M. Alain Borne, son adjoint étaient présents. Abridée sous l'auvent, l'Harmonie « Union et Concorde » de Châtel/Nomexy nous a fait une superbe démonstration de ses talents.

Les musiciens, à la grande surprise du chef, ont entrepris un quadrille très réussi et très applaudi par l'assistance. Pour finir, un vin d'honneur a été servi par notre comité.

Union et Concorde

Un concert de printemps réussi.

Le traditionnel concert de printemps organisé par l'harmonie musicale Union et Concorde de Châtel/Nomexy, présidée par Alain Borne a eu lieu au Centre culturel de Nomexy, en présence de nombreux mélomanes.

La première partie du concert dirigée tantôt par Ludovic Demarche ou Susan Davis a été comme toujours excellente.

Comme l'a souligné le chef de chœur Ludovic Demarche lors de ses allocutions, un concert de cette qualité demande une année de répétitions.



Associations

Société des Fêtes

Mini boum du 4 Mars 2018

Dimanche 4 Mars après-midi, à la Salle des Fêtes, les adhérents de la Société des Fêtes présidée par Jean-Claude Lavallée organisaient une mini boum et un carnaval pour les enfants.

Une cinquantaine de bambins déguisés et accompagnés de leurs parents y ont participé.

Un goûter a été servi et un vote démocratique pour élire le plus beau costume a également eu lieu.



Fête à la Rhubarbe du 2 et 3 juin 2018

Chaque année, lors de la Foire à la Rhubarbe, un concours de dessins pour les écoliers nomexyéens est organisé. Les membres du jury ont fait un choix cornélien. Les jeunes artistes ont été récompensés par un diplôme et des friandises remis samedi sur le podium installé pour l'animation de la foire.



Miss Rhubarbe

De l'avis unanime, la 36^e Foire à la Rhubarbe restera un grand cru avec du monde, beaucoup de monde même, tant le samedi soir que le dimanche toute la journée avec un soleil magnifique.

Le samedi, une soirée de folie a été proposée avec le DJ Arnaud Beauchet, soirée au cours de laquelle a eu lieu la traditionnelle élection de Miss Rhubarbe.

C'est finalement Lucie Wendel 17 ans de Moriville qui a été élue Miss Rhubarbe et devra donc représenter Nomexy dans diverses manifestations du secteur. Sandrine Petitdemange, notre sympathique burlesque locale a remis une superbe parure à la nouvelle élue Miss Nomexy 2018.

Dans ses nouvelles fonctions, elle sera épaulée par Désirée Sartori de Nomexy et Mélissa Gomes de Vincey.

Le dimanche matin, après un mini concert donné par « Union et Concorde », les personnalités accompagnées de visiteurs ont fait le tour de cette foire.

Tout au long de la journée, des animations se sont succédées dans les rues avec Libr'Action, Karine Jumping Vosges, et les motards chevauchant de superbes machines.

Une édition ensoleillée qui a ravi tout le monde.



Société des Fêtes

Loto du 7 octobre 2018

Avec plus d'une centaine de joueurs, des lots de grande qualité et une animation remarquable, la participation au grand loto de la Société des Fêtes de Nomexy que préside Jean-Claude Lavallée promet toujours aux joueurs de passer une belle soirée.

Annabel Fontelo de Gugney-aux-Aulx ne regrette sûrement pas sa venue, puisqu'elle a remporté le gros lot : un séjour d'une semaine en pension complète.

Fête Patronale et vide-grenier du 1^{er} et 2 septembre 2018

Fête Patronale.

Il ne manquait plus personne ou presque pour l'inauguration ce dimanche 2 septembre au matin de la fête patronale. Une



fête qui a trouvé sa place sur l'esplanade du Centre Culturel « Paul Perrin ». Le Maire, Raymond Habrant, Sylviane Lavallée adjointe aux associations et Martine Boulliat Conseillère Départementale, ont coupé le traditionnel ruban, en souhaitant que petits et grands trouvent l'animation de leur choix. Le temps était au beau fixe et la foule de badauds attendue.

Vide-Grenier ensoleillé.

Une trentaine d'exposants et des stands bien dotés... il y avait de bonnes affaires à réaliser au traditionnel vide-grenier de la Société des Fêtes présidée par Jean-Claude Lavallée. Jumelé avec la fête patronale, ce vide-grenier a connu un beau succès.

Trophée des sportifs

La traditionnelle remise des trophées, pour la IX^e fois cette année, est venue récompenser les sportifs ou bénévoles des clubs de Nomexy et Châtel.

Le trophée des sportifs est l'occasion de partager un moment de convivialité, de mettre à l'honneur tous les bénévoles du monde associatif, qui tout au long de l'année donnent de leur temps pour les pérenniser.

Le sport reste un formidable outil pédagogique, c'est un vecteur essentiel d'éducation et d'éveil à la citoyenneté, transmis par les éducateurs, les entraîneurs ou les encadrants.

Les associations sportives de nos deux communes regroupent cette année 963 adhérents dont 456 jeunes de moins de 18 ans.

L'investissement consacré toute l'année au fonctionnement des associations pour les faire vivre, comité, communes, parents, adhérents, etc, nous montrent tout l'intérêt qui leur est porté. Nous les félicitons tous pour leurs persévérances.





Revue des acquisitions aux services techniques

Le Maire, les adjoints, quelques conseillers municipaux et salariés de la commune se sont rendus aux services techniques pour découvrir les acquisitions réalisées en 2018.

Cette visite était instructive, car la commune a investi plus de 65 000 € pour doter les agents de matériel performant et écologique.

Ainsi 2 véhicules de chantier, un camion-benne et un fourgon, sont venus remplacer deux anciens véhicules de la commune âgés de plus de 15 ans soit 38 000 € d'investissement.

Côté jardin, des matériels fonctionnant sur batterie tels qu'une débroussailleuse, un taille-haie, un souffleur, un sécateur électrique et une tronçonneuse sont venus



en remplacement de vieux matériel. Ces appareils sont à la fois efficaces, moins polluants et moins bruyants.

Une grosse tondeuse d'un montant de 11 000 € complète l'outillage des espaces verts. Elle permet en outre d'effectuer des fauchages tardifs et donc de préserver la biodiversité.

Côté voirie, la commune a opté pour l'achat d'un aspirateur urbain permettant d'assurer un entretien régulier des espaces publics.

Ces investissements étaient nécessaires, car l'équipe des services techniques est moins nombreuse que par le passé. Il convenait de les doter de moyens plus performants pour leur permettre de réaliser les travaux d'entretien habituels dans un temps plus limité.

Réfection de l'ouvrage de décharge de l'Avière

Le Conseil Départemental des Vosges a entrepris la réfection du pont de décharge de l'Avière, rue de Lorraine. Ces travaux ont cette fois, à la demande de la municipalité, été réalisés en alternat de circulation. Pour mémoire, le pont de décharge sert à évacuer l'accumulation d'eau à l'amont de l'ouvrage principal de l'Avière en cas de saturation de celui-ci et limiter de fait, l'inondation de la rue de Jalémont.

Les travaux, d'une durée de 5 mois, menés par l'entreprise Bonini, ont consisté à reprendre les murs de soutènement de la chaussée, ainsi que la dalle de répartition et l'étanchéité de l'ouvrage.



Éclairage du gymnase

Durant deux semaines, deux employés des services techniques se sont relayés dans le Centre Socio-Sportif pour remplacer l'éclairage du gymnase.

Ce programme avait été voulu par les élus pour plusieurs raisons : l'installation actuelle était obsolète, le niveau d'éclairage était insuffisant pour des compétitions régionales et les frais engendrés par les néons étaient importants. Une étude avait été conduite en interne auprès des fédérations pour établir les qualités d'éclairage nécessaires.

La nouvelle installation avec des luminaires LED permet d'apporter un éclairage suffisant, bien réparti sur la surface de jeu et d'économiser de l'énergie. La volonté de réduire au maximum la consommation a été imaginée dès le départ puisque des variateurs offrent la possibilité de réduire ou d'augmenter la lumière en fonction du sport pratiqué et de la nature des rencontres.

Le coût du programme représente un investissement de 18 000 €. La différence entre un éclairage classique et un éclairage LED était de 7 000 €. Les économies réalisées avec ces nouvelles technologies permettent de réduire la facture de 1 500 € par an soit un retour sur investissements dès la 6e année.

Remercions les services techniques qui ont su se mobiliser pour réaliser cette installation avant la reprise des entraînements des différents clubs.



La maison bleue

La toiture de la maison bleue était recouverte de mousse, il a donc été décidé de faire intervenir une entreprise spécialisée pour effectuer un démoussage généralisé : 20 sacs poubelles ont été nécessaires pour récupérer tous les déchets.

Un traitement préventif antimousse a également été appliqué ainsi que des travaux de zingueries, autour d'une cheminée, pour prévenir des fuites et la pose de grillage autour des conduits de fumée pour empêcher les volatiles d'y nicher.



Traversée RN57 par convoi exceptionnel

Dans le courant de l'année, chacun aura pu observer le passage répété de convois exceptionnels de tailles imposantes, pour les plus gros 24 m de long, 7 m de hauteur, 7 m de largeur et 400 tonnes pour les plus lourds.

Ces matériels en provenance de la société golbéenne Fives Cryo vont tous rejoindre le Port de Frouard, pour ensuite se diriger vers les pays du Moyen-Orient par la Mer du Nord.

Ils nécessitent à chaque passage le démontage de la glissière centrale de sécurité à hauteur de Nomexy.



Travaux



L'accès à la commune sécurisé

Qui n'a jamais pesté contre cette bretelle créée en 1977 à l'ouverture du contournement de la commune par la RN57. Pour ceux qui se rendaient vers Frizon, il était très difficile d'y voir arriver les véhicules en provenance de Mazeley, car l'accès était trop près du pont, d'ailleurs quelques accidents y ont été recensés ces dernières années.

Pour ceux venant vers Nomexy, l'angle trop ouvert ne permettait pas de voir aisément les véhicules venant de la gauche. Sur proposition du Conseil Départemental des Vosges, l'ensemble de la bretelle a été revu et corrigé, à la grande satisfaction de tous, pour un coût de 25 000 € TTC.

Travaux sur l'église

Suite au violent orage qui s'est abattu sur la commune le 28 mai, le toit de l'église a été endommagé. L'arêtier avait été arraché et certaines tuiles avaient été déplacées et cassées. L'échelle des pompiers étant trop courte, il n'a pas été possible d'accéder à la partie endommagée.

Le 19 juin dernier est apparu un camion nacelle permettant d'accéder au toit à près de 42 mètres de hauteur.

L'opération a consisté à remettre les tuiles en place et à fixer de nouvelles zingueries pour remplacer l'arêtier endommagé.

Cette opération conduite par l'entreprise Coanus s'est déroulée sur 2 jours.



Maison des Associations

Depuis le mois d'octobre 2018, la maison des associations a été déplacée dans une des anciennes salles de classe du groupe scolaire « Maurice Bertrand ».



Des travaux ont été entrepris dans cet ancien bâtiment pour adapter les lieux et répondre aux

normes de sécurité en vigueur et favoriser la convivialité. Ainsi une porte a été créée vers l'extérieur pour faciliter l'évacuation rapide de la salle en cas d'incendie, un espace-bar a été aménagé sur les anciens lave-mains, des fenêtres neuves ont été posées sur la partie située au nord du bâtiment et le mur de la cour de récréation a été reconstruit

L'ensemble du programme s'est élevé à 22 000 €



6 000 Plants pour un été fleuri

La Commune ayant, depuis une quinzaine d'années, acquis une réputation certaine en matière de fleurissement. Elle entend bien poursuivre en ce sens tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

Pour les services techniques, tout commence au mois de mars quand ils reçoivent environ 2 000 plants acquis chez un spécialiste et qui se présentent sous la forme de micro mottes qu'ils surveillent et fortifient durant un mois et demi dans la serre municipale de la rue des Jardins, la bien nommée ici !

Parallèlement ils procèdent aux semis qu'ils soigneront et bichonneront afin de produire les 4 000 plants d'espèces diverses nécessaires pour la campagne de fleurissement.

Une fois tout en place, leur travail n'est pas terminé puisque toutes ces fleurs nécessitent un entretien et un arrosage régulier durant toute la période de floraison. Tout en respectant bien sûr et à la lettre, l'arrêté préfectoral concernant la restriction d'eau en période estivale (depuis le 20 juillet) qui stipule un arrosage en dehors des horaires en pleine journée et préconise les arrosages tardifs ou matinaux.



Transformation de l'ancienne maison des associations

Depuis la mi-novembre l'association ADMR a déménagé dans les locaux de l'ancienne maison des associations pour y réaliser ses activités de service à la population.



La commune avait en effet eu la volonté de rapprocher la maison des associations du cœur de ville dans des locaux du groupe scolaire Bertrand, devenus disponibles suite à la réorganisation des espaces scolaires. De son côté, l'ADMR était à l'étroit dans ses locaux actuels.

Des aménagements ont été nécessaires pour adapter le lieu aux besoins de l'ADMR. Le programme s'est élevé à 7 000 €.

Le loyer réglé par l'ADMR permettra de couvrir les dépenses d'investissement.

Groupe Muller, la toiture fait peau neuve !

La toiture de l'école élémentaire présentait des signes évidents de fatigue, car cette dernière date des années 1965.

Les élus, lors du vote du budget avaient fait le choix de procéder à son remplacement. L'opération s'est avérée complexe et onéreuse, car l'ancienne toiture en fibrociment comporte de l'amiante. Le temps était compté, car il s'agissait de remplacer une toiture de 430 m² en 15 jours.

L'entreprise a, dans un premier temps, installé un échafaudage, puis remplacé des chéneaux et gouttières. Elle a ensuite engagé des opérations de retrait et confinement des plaques amiantées. C'est seulement durant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint que la toiture en bac acier a pu être installée. Les enfants ont pu reprendre la classe dans de bonnes conditions dès la rentrée.

Le coût de l'opération d'un montant de 68 230 € TTC est soutenu par l'État à hauteur de 40 % et par le Conseil Départemental des Vosges à hauteur de 16 % de la dépense.





Aménagement des classes de maternelles

Lors du vote du budget, les élus de la commune avaient prévu de remplacer une part du mobilier existant dans les deux classes de maternelle. Le mobilier actuel datant de plus de 20 ans, s'il a bien rendu service, montrait des signes de fatigue. Ainsi, les estrades sont supprimées pour offrir plus d'espace dans la classe et les étagères situées sur le mur côté couloir sont remplacées.

Dès lors des rencontres ont été organisées avec les élus, les services administratifs, les enseignants et les ATSEM pour identifier le besoin et effectuer la recherche de mobilier à moindre coût.

Le choix s'est porté sur des armoires ainsi que des tapis et bancs gigognes pour offrir un coin de rassemblement et avoir la possibilité de le ranger facilement durant d'autres temps de la journée.

Cette dernière réunion a permis de déterminer précisément les besoins et de passer les commandes pour un montant de 5 900 €.

Par ailleurs, des travaux de mise en conformité des salles de classe ont été réalisés suite à la visite de sécurité du Service Départemental d'Incendie et de Secours.



Une porte, entre la classe des moyens et la classe des grands, a ainsi été installée par les services techniques de la commune. Ces travaux se sont élevés à 2 000 €.

Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les enfants comme les personnels apprécient ces nouveaux aménagements.



Qualité de l'air, la commune agit

Une étude avait été réalisée avec le concours de la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour mesurer la qualité de l'air dans les écoles ainsi qu'à l'accueil de loisirs de Nomexy.

Cette étude avait démontré qu'il n'y avait pas de présence de pollution dans les bâtiments pour autant le niveau de CO₂ enregistré en fin de matinée était plus important qu'à l'arrivée des enfants. Or on sait qu'un taux de CO₂ plus élevé est préjudiciable à la concentration des enfants.

Dans les classes de maternelles, une entreprise a installé des ventilations naturelles dans les couloirs et des ventilations motorisées pour extraire l'air dans les salles de classe. Des carottages sur les façades de l'école ont ainsi été réalisés pour permettre la mise en place des bouches d'extraction.

Côté primaire, un système d'extraction était par contre nécessaire pour permettre la rotation de l'air. Le coût de ces deux opérations s'élève à 12 626 euros. Elles sont soutenues par l'État à hauteur de 40 % et le Conseil Départemental à hauteur de 16 %.

Les conditions ?

Toute autorisation de défrichement est assortie de conditions soit :

- la réalisation sur d'autres terrains de travaux de boisement ou reboisement
- l'exécution de travaux sylvicoles
- le versement d'un montant équivalent au boisement, au fond stratégique de la forêt et du bois
- pour les cas particuliers d'autres mesures peuvent être demandées

En 2017 dans les Vosges :

Le montant des compensations (coefficient) est de 4130 € par hectare défriché, pouvant être majoré d'un coefficient déterminé selon les enjeux économiques, sociaux et environnementaux (montant révisable chaque année).

II- Code de l'environnement

- L'étude d'impact

Tout déboisement, même exempté d'autorisation de défrichement, d'une surface supérieure à 0,5 ha est soumis à l'avis de l'autorité environnementale pour définir au « cas par cas » si une étude d'impact est nécessaire.

Cette demande est à envoyer à l'adresse suivante via le formulaire cerfa 14734*03

par courrier : DREAL Grand Est - SEE Pôle Projet - 14, rue du Bataillon de Marche n°24 - 67070 STRASBOURG Cedex BP 81005

par mail : casparcas.see.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

- La réglementation NATURA 2000

Si mon projet est susceptible d'avoir un impact sur un site Natura 2000

- La réglementation sur la Loi sur l'eau

Si mon projet est susceptible d'avoir un impact sur les cours d'eau et les zones humides

Attention, pour les projets relevant d'une procédure ICPE ou IOTA, votre dossier sera concerné par « L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE » (instruite en DREAL)

III- Autres réglementations

- La réglementation sur les Espaces Boisés Classés (code de l'urbanisme- voir en Mairie)

Avant toute réalisation, je dois veiller à l'application des différentes réglementations pouvant concerner mon projet

PRÉCISION IMPORTANTE

- Une autorisation d'exploiter un terrain agricole ou un permis de construire ne vaut pas AUTORISATION de défricher
- La nature cadastrale d'une parcelle ne préjuge pas de son état boisé (ex : une parcelle en nature de prairie peut être boisée)

Contactez-nous

Bureau Forêt de la DDT des VOSGES

22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX

Tel : 03.29.69.12.76

mail : ddt-seaf-bf@vosges.gouv.fr



Le défrichement



Ce que vous devez



Savoir

I- Code forestier

II- Code de l'environnement

III- Autres réglementations



Version septembre 2017

I- Code forestier

L'état boisé ?

L'état boisé est l'occupation d'un sol par des arbres ou arbustes d'essences forestières sur au moins 10 % de sa surface.

Un terrain précédemment couvert d'une formation boisée qui a été détruite suite à un sinistre ou une exploitation... est considéré comme boisé.

Le défrichement ?

Un défrichement se caractérise par 2 critères cumulatifs :
- la destruction de l'état boisé (directe ou indirecte)
- le changement d'usage du sol (urbanisation, mise en culture, carrières...)



Défrichement direct
Disparition rapide de la nature et de l'usage forestier



Mise en culture, en prairie en verger, en sapin de Noël

Défrichement indirect
Opération entraînant progressivement la suppression de l'état boisé



Pâturage incontrôlé et intensif en forêt



Construction



Divers aménagements en forêt

Pour les bois privés

Tout défrichement dans un massif boisé de plus de 4 ha est soumis à **AUTORISATION** préalable, dès le premier m². (formulaire cerfa 13632*06)

exemples



Superficie totale du massif : 50 ha

Superficie du défrichement : 2 ha

➔ Soumis à **AUTORISATION**



Superficie totale du massif : 3 ha

Superficie du défrichement : 2 ha

➔ **Non soumis**

On entend par massif une entité continue de bois. Une voie de circulation, une ligne de chemin de fer à voie unique, une terre labourable de moins de 30 mètres, un ruisseau, ne créent pas de discontinuité à l'intérieur d'un bois. Une autoroute, une voie navigable, créent une discontinuité.

Pour les bois des collectivités



Une autorisation est requise quelque soit la superficie du massif et dès le premier m².

Des cas d'exception et d'exemption aux procédures de défrichement sont prévus au code forestier (L. 341-2 et L. 342-1)

Quelques exemples

- En cas de forêt située en zone de réglementation des boisements (renseignements auprès du conseil départemental)
- La remise en valeur d'anciens terrains agricoles abandonnés depuis moins de 30 ans (40 ans en zone de montagne)

Les motifs de refus d'un défrichement

- Lorsque la conservation du massif est reconnue nécessaire au regard du code forestier (protection contre l'érosion, zones humides, salubrité publique...)
- Les bois et forêts figurant en Espaces Boisés Classés « EBC » au Plan Local d'Urbanisme

Tous ces cas particuliers nécessitent une expertise, voire une visite sur place.

Pour savoir si votre projet est concerné :

Envoyez par mail :

- un descriptif de votre projet
- un plan de situation
- un plan cadastral

à l'adresse suivante :

ddt-seaf-bf@vosges.gouv.fr

Budget 2018

Principes généraux

Contrairement au compte administratif qui est la photographie des dépenses et des recettes réalisées l'année précédente, le budget est une prévision de dépenses et des recettes que la collectivité envisage pour l'année en cours. Voté par le Conseil municipal, le budget servira de cadre à l'ordonnateur (le Maire) et le payeur (la trésorerie de Thaon-les-Vosges) pour régler les différentes factures et recouvrir les encaissements en fonction des limites fixées. Le budget se doit d'être équilibré en dépenses et en recettes.

Par comparaison avec l'année 2017, les recettes de fonctionnement réelles hors excédent reporté ont été encaissées à hauteur de 94,79 % des sommes prévues au budget. Les dépenses ont été réglées à hauteur de 88,33 % du budget prévu.

Cet écart permet de renforcer l'excédent en fin d'exercice ce qui est nécessaire pour financer les investissements futurs avec des fonds propres.

Orientations politiques

Un accent a été mis pour continuer à contenir les dépenses de fonctionnement en vue de poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune.

La commune a décidé de ne pas accroître localement la pression fiscale.

Les taux pour 2018 sont donc identiques à 2017. Ils ont été fixés comme suit :

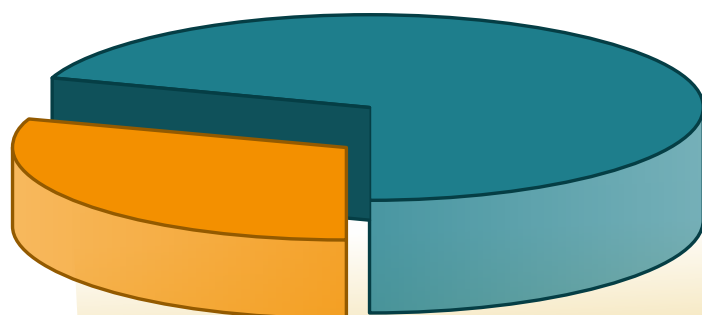
- Taxe d'habitation 11,48 %
- Taxe foncier bâti 19,25 %
- axe foncier non bâti 22,69 %

Budget 2018

Les élus votent chaque année en avril le budget principal et un budget annexe (Forêt).

Le budget se décompose en 2 parties le fonctionnement qui a pour objet de régler les dépenses courantes et l'investissement qui porte principalement sur le financement des travaux.

Répartition des dépenses



- Budget de fonctionnement - 74 %
- Budget d'investissement - 26 %

Budget 2018 : Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Le budget de fonctionnement s'est établi comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montants
Charges à caractère général	489 100 €
Personnel	829 757 €
Atténuations de produits	96 698 €
Autres charges de gestion courantes	180 046 €
Charges financières	8 000 €
Charges exceptionnelles	11 800 €
Dépenses imprévues	54 271 €
Total des charges réelles	1 669 672 €
Opération d'ordre	37 119 €
Virement à la section d'investissement	505 735 €
Total dépenses	2 212 526 €

Recettes de Fonctionnement	Montants
Atténuation de charges	52 000 €
Produits et services	115 381 €
Impôts et taxes	846 337 €
Dotations et participations	574 071 €
Autres produits	83 000 €
Produits financiers	5 €
Produits exceptionnels	101 735 €
Total Produits réels	1 772 529 €
Opération d'ordre	35 702 €
Excédant reporté	404 295 €
Total Produits de Fonctionnement	2 212 526 €

Budget 2018

Les charges de personnel et indemnités représentent plus de la moitié du budget.

La Commune peut ainsi effectuer les travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts, la prise en charge des enfants à l'école et à l'accueil de loisirs et effectuer les tâches administratives.

Le deuxième poste correspond aux achats avec notamment l'énergie, les frais liés aux repas des enfants et les fournitures nécessaires aux services techniques.

À noter également, le reversement de produits pour 7 % correspondant à des contributions des communes dites riches vers les plus pauvres.

Les produits proviennent pour un bon tiers des taxes locales et des contributions des entreprises. Les dotations de l'État représentent 1/4 du budget.

Les produits reportés issus de la gestion rigoureuse exercée les années précédentes ont progressé de 5 points entre 2017 et 2018.

Enfin les services aux habitants tels que la location de logements, de salles, les services d'accueil de loisirs représentent une part de 7 %, ce qui est en soit significatif, mais inférieur au coût réel du service.

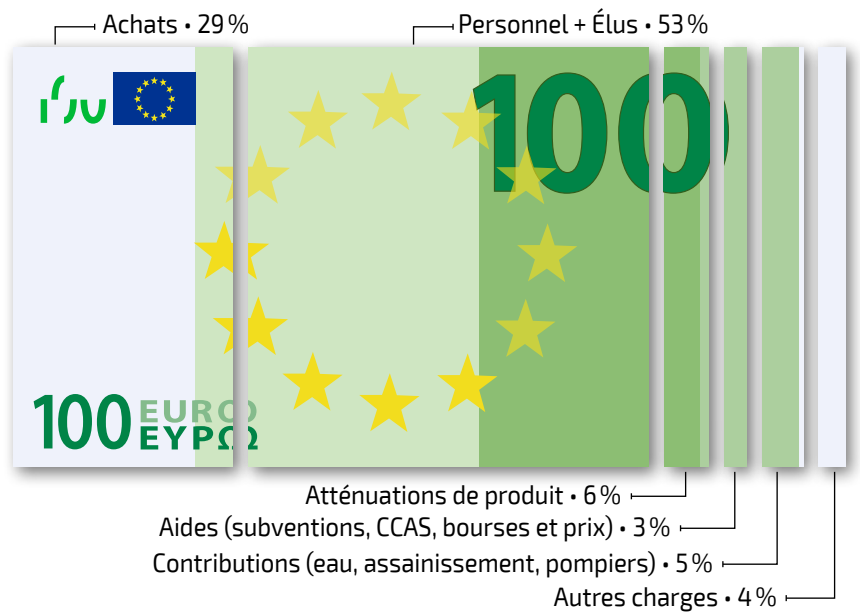
Budget 2018 : Investissements

Le budget d'investissement s'est établi comme suit :

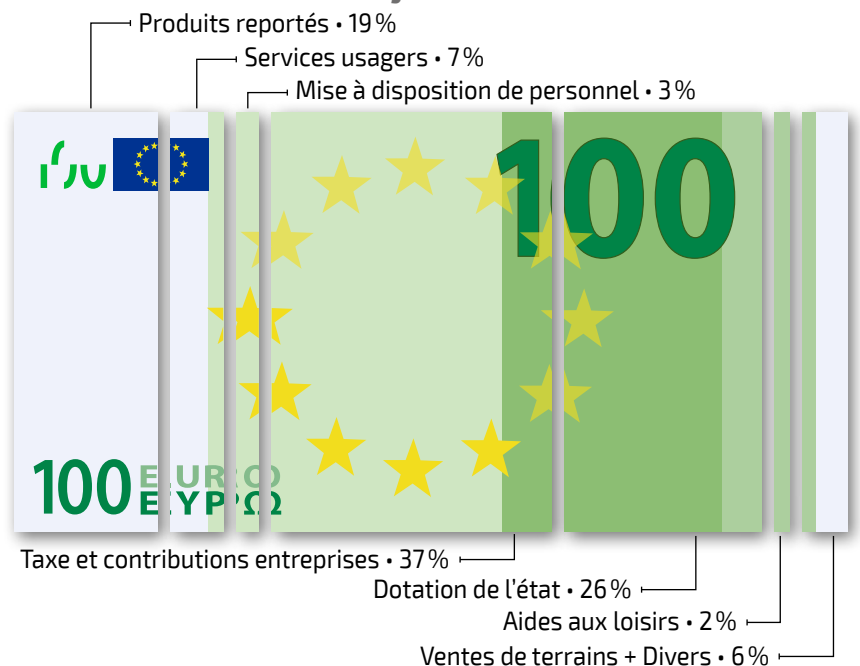
Dépenses d'investissement	Montants
Emprunts	68 166 €
Immobilisations incorporelles	-
Subventions d'équipement versées	59 000 €
Immobilisations corporelles	294 450 €
Immobilisations en cours	208 000 €
Autres immo financières	-
Dépenses imprévues	14 245 €
Total dépenses réelles	643 861 €
Opération d'ordre et de transfert entre sections	139 375 €
Total dépenses d'investissement	783 236 €

Recettes d'investissement	Montants
Dotations fonds divers et réserves	182 032 €
Subventions d'investissement	39 500 €
Emprunts dettes et assimilés	-
Cession d'immobilisation	18 000 €
Emprunts Dettes assimilées	850 €
Total produits réels	240 382 €
Opérations d'ordre + virement de la section de fonctionnement	542 854 €
Total produits	783 236 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les principaux investissements pour les projets suivants

- La signature d'un marché de voirie pour la création de la route de La Héronnière (démarrage des travaux au premier semestre 2019)
- Le remplacement du parc de véhicules et de l'outillage des services techniques avec l'acquisition d'un fourgon, d'un camion-benne, de tondeuses mobilisables sur terrain accidenté, d'une petite balayeuse de rue...
- L'aménagement du groupe Bertrand pour permettre un usage des locaux par les associations et les écoles
- La poursuite des réfections de toiture avec le remplacement de la toiture du groupe Muller
- Le remplacement de l'éclairage public situé dans la rue de l'église par des installations LED (Marché engagé en 2018 avec une réalisation de travaux au 1^{er} semestre 2019)
- La modernisation de l'éclairage du gymnase par des LED.

Un peu d'Histoire



Le tableau de gauche, dans la chapelle du cimetière de Nomexy. On y découvre sainte Odile sur le front vosgien, face à la plaine d'Alsace. Elle et un poilu regardent une apparition de la Vierge à l'enfant dans les nuées (en haut à droite, en partie coupée sur l'image).

Photo L'Alsace



Le tableau de droite représente l'attaque entre les deux Aspach le 26 décembre 1914. Le sergent Jules Oberreiner, d'origine alsacienne, est figuré au centre, pris dans les barbelés, main gauche levée. Ces deux tableaux ont été peints en 1922 par le tandem Minoux et Mangin.

Photo L'Alsace

14-18 | Le tableau d'un Noël tragique

Dans une chapelle de Nomexy (Vosges), deux tableaux monumentaux évoquent la Grande Guerre en Alsace. L'un d'eux raconte le Noël tragique d'Aspach, en 1914. Les corps d'une dizaine de poilus (dont deux Alsaciens) étaient restés deux mois accrochés sur des barbelés.

On dirait une chanson de geste du début du XX^e siècle. Ce n'est pas Roland à Roncevaux, c'est Jules entre les deux Aspach. Le héros est au centre du tableau : emberlificoté dans des barbelés, il est au sol, mais fait l'effort de se redresser, appuyé sur son bras droit, main gauche levée. Il est moustachu, ses cheveux sont déjà rares : ce n'est plus un jeune homme. Il s'appelle Jules Oberreiner ; dans le civil, il est directeur d'une usine de tissage (Peters et Cie) à Nomexy (Vosges) ; sur le front, il est sergent. Ce 26 décembre 1914, il a 39 ans depuis deux jours. Autour de lui, dans leurs capotes bleues et pantalons garance, ses camarades du 43^e régiment d'infanterie territoriale tombent ou sont tombés. Lui paraît lutter encore, ou plutôt adresser au monde un dernier message. On lui attribue une agonie de 30 heures durant laquelle il aurait dit ces mots : « Alsace, ma chère Alsace, tes fils, les fils de France, meurent pour toi ! »



Les lieux supposés de l'attaque du 26 décembre 1914, entre Aspach-le-Bas et Aspach-le-Haut. Les ronces d'aujourd'hui rappellent les barbelés d'hier.

Photo L'Alsace



La chapelle du cimetière de Nomexy, où se trouvent les tableaux.

Photo L'Alsace

Dans le paysage de son enfance

Cette phrase pour les manuels d'histoire a été rapportée en 1920, dans un discours, par le lieutenant-colonel Bourgoignon, qui commandait cet assaut du 26 décembre.

L'attaque a eu lieu bien avant l'aube, en ce lendemain du premier Noël de guerre : vers 5 h du matin. Venant du massif (le 43^e se trouvait au Ballon d'Alsace à la mi-novembre), les Français tentent de pénétrer dans la plaine entre Aspach-le-Haut et Aspach-le-Bas. C'était l'époque où l'on croyait encore que le front pouvait se percer... Ils se font cueillir : les Allemands les fauchent avec leurs mitrailleuses. 28 Français sont tués. Mais l'horreur ne s'arrête pas là : « Les corps de deux sous-officiers et d'une dizaine de camarades, accrochés aux fils de fer et recouverts par la neige, resteront sans sépulture pendant deux mois », a raconté Bourgoignon dans son allocution. Les Allemands empêchent les Français de récupérer les corps. Toutes les nuits, des projecteurs éclairent la scène. « Ceux qui tentent de les retirer sont abattus comme en plein jour. » Ce n'est que le 3 mars, précise le lieutenant-colonel, que l'on pourra les inhumer au cimetière de Michelbach, avant de les transférer à la nécropole de Cernay.

Un peu d'Histoire...

Les deux sous-officiers qui ont connu cette fin terrible sont deux sergents d'origine alsacienne (issus de familles d'optants) : Jules Oberreiner et Gustave Keller. Si Keller est né à Senones (Vosges), 43 ans plus tôt, Oberreiner avait vu le jour à Cernay en 1875. Il avait de la famille à Aspach. Son agonie prend alors un tour encore plus tragique : depuis son piège de barbelés, il voyait le paysage de son enfance.

Le discours du lieutenant-colonel Bourgoignon a été prononcé le 7 novembre 1920 lors de l'inauguration d'un monument sur les lieux de l'attaque, à Aspach-le-Bas. Cette stèle en forme de pyramide n'existe plus : « En 1943, les Allemands ont récupéré la plaque en bronze et le reste du monument a probablement été détruit dans les années 1960 », précise Armand Bucher, conseiller municipal d'Aspach-le-Bas en charge du patrimoine.

Mais l'élue a appris il y a peu l'existence d'un autre monument rendant hommage aux morts d'Aspach. Il est situé à 100 km de là, dans une petite chapelle à la porte verrouillée, et il est bien plus impressionnant que ne l'était la stèle disparue.

À 100 kilomètres des deux Aspach

Cette chapelle aux faux airs de temple antique, ou simplement de caveau, domine le cimetière de Nomexy et, au-delà, la vallée de la Moselle. De l'extérieur, rien ne laisse supposer les œuvres qu'elle recèle. Pour y entrer, il faut demander la clé à la mairie ; on découvre alors, outre un vitrail patriotique derrière l'autel, deux tableaux monumentaux couvrant l'ensemble des murs latéraux. Ils mesurent 5 m de large sur 3 m hauteur. Ce sont des peintures marouflées, c'est-à-dire peintes sur des toiles collées sur les murs. Sans doute commandées par la famille Oberreiner, joliment exécutées dans un style qui évoque aujourd'hui la bande dessinée, elles ont été peintes en 1922 par deux artistes vosgiens, Minoux et Mangin.

À droite, on trouve la scène décrite plus haut : Jules agonisant dans les barbelés, au milieu de ses camarades. Et à gauche, on découvre sainte Odile veillant sur les poilus et la plaine d'Alsace. Les deux toiles sont hachurées de centaines de traits : on croit à de la saleté, « ils représentent en réalité des éclats d'obus », assure le docteur René Villeminot, qui a consacré en 2012 un livre à Nomexy. D'après lui, ce champ de bataille visité par Odile pourrait être le Linge. Dans le secret d'une chapelle dominant la Moselle se cache un hommage à l'Alsace meurtrie.



Vue générale de la petite chapelle de Nomexy. À gauche, le tableau avec sainte Odile, à droite celui avec le sergent Oberreiner. Au centre, au fond, un vitrail patriotique.

Photo L'Alsace

Une balle dans l'aquarelle

Deux œuvres gardent la mémoire des deux poilus d'origine alsacienne décédés lors du Noël tragique d'Aspach. Concernant Jules Oberreiner, c'est ce tableau géant qui orne l'un des murs de la chapelle de Nomexy (voir ci-contre). Concernant Gustave Keller, l'œuvre est plus intime : il s'agit d'une aquarelle dont il est l'auteur, et qu'il portait sur lui quand il a été touché par les balles allemandes.

Dans un article publié en 2004 dans le bulletin de la Société d'histoire de la vallée de Masevaux, son petit-fils Bernard Keller raconte que Gustave emportait toujours dans son paquetage « quelques feuilles de papier, des pinceaux et une boîte de couleurs qu'il devait sortir aux moments d'accalmie ».

Quand on a pu récupérer son corps, on a trouvé sur lui une aquarelle datée de septembre 1914. Elle représente un paysage vosgien, une belle nature de sapins et de montagnes. Mais une forêt, dans le fond, est percée d'un trou noir : c'est la marque de la balle qui a tué l'artiste.



L'aquarelle trouvée sur le sergent Gustave Keller. En haut à droite, la trace de la balle qui l'a tué.

DR

Textes : Hervé de CHALENDAR

Photos : Thierry GACHON

« Les morts servent d'appâts »

« De mon observatoire, je vois une section de fantassins en capotes et pantalons rouges, morts, étendus, déployés à cinq pas. Le 26 décembre 1914, on attaqua Nieder-Aspach. Une section du 43^e régiment territorial dirigée par un sergent originaire de cette localité fit un bond de la Petite Doller, où elle s'était dissimulée, jusqu'à l'église. Elle fut fauchée par les rafales des mitrailleuses en position dans le jardin de la cure au moment où elle franchissait les barbelés ; les Bavarois les avaient laissé approcher à dix mètres. [...] Des corbeaux courent, roulent, en croassant au milieu d'eux. [...] Chaque fois que des infirmiers ou des camarades essaient de les ramener, ils sont mitraillés sans pitié. Les morts servent d'appâts aux Boches qui, la nuit, inondent brusquement de lumière ce charnier avec leur projecteur et tirent sur ceux qui viennent en se traînant amarrer une corde aux pieds des cadavres... » (Témoignage du capitaine Richard Andrieu, publié en 1927, signalé par Éric Mansuy).

Fêtes & cérémonies

Cérémonie du 8 mai 1945

Comme chaque année, la commémoration du 8 Mai a été un vibrant hommage, riche en émotion.

La cérémonie s'est déroulée sur la place de l'hôtel de ville de Châtel-sur-Moselle.

Les autorités civiles, militaires, pompiers, protection civile, porte-drapeaux, musiciens, enfants de l'école primaire, élus des deux communes de Châtel et Nomexy étaient présents pour le devoir de mémoire.

Ils ont rendu un hommage aux soldats morts pendant la guerre. Après lecture du message préfectoral aux anciens combattants et victimes de guerre, les autorités ont déposé deux gerbes au monument aux morts. Puis le cortège s'est rendu au cimetière communal où les enfants des écoles ont déposé une rose au pied de la croix sur chaque tombe.

Un vin d'honneur a été offert pour clôturer cette journée patriotique.



Ohé Ohé les champs golots !!!!!

Pour la quatrième année, la commune de Nomexy, en partenariat avec celle de Châtel-sur-Moselle, a organisé la traditionnelle fête des champs golots pour le plaisir des jeunes matelots.

Dix-sept enfants de 3 à 12 ans avaient répondu présents. Les enfants séparés en deux catégories, 3 à 6 ans et 6 à 12 ans, ont commencé à faire flotter leurs embarcations dans un bassin spécialement aménagé la veille.



Les enfants ont donc fait avancer et tourner à l'aide d'une ficelle leur bateau autour du bassin, sous le regard de leurs parents, ainsi que ceux du jury, chargé de noter les embarcations variées (voiliers, péniches, bateaux de pirates, porte-avions, pirogues) toutes assemblées avec des bouteilles en plastiques et autres matériels de récupération.

Ces bateaux sont jugés sur leur esthétique, la fiabilité de flottaison et sur le travail des enfants. Les membres du jury ont délibéré et établi le classement. Les premiers prix ont reçu un cadeau. Cette fête s'est terminée par un goûter dans la joie et dans la bonne humeur.

Pour rappel, les champs golots signifient, en patois vosgien, les champs qui coulent. En effet, avec le retour du printemps, la neige fond et gonfle les rigoles, rus et ruisseaux sur lesquels, jadis, les enfants faisaient voguer des embarcations le plus souvent un sabot ou une boîte de fromage sur lesquels ils plaçaient une bougie allumée.

Fêtes & cérémonies

Cérémonie du 11 Novembre : Hommage et histoire

Les cérémonies officielles de commémoration du centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 ont débuté le 10, à la nuit tombée, par une veillée au monument aux morts, avec appel des morts et une émouvante Marseillaise.

Le lendemain, après un dépôt de gerbe au monument aux morts de Châtel, toutes celles et ceux qui le souhaitent ont pu assister à un office religieux célébré en l'église Saint-Julien de Nomexy, avant la cérémonie proprement dite, cérémonie qui a été ordonnancée par Michel Balay, délégué de secteur du Souvenir français.

Rien de bien particulier, si ce n'est le cessez-le-feu sonné à 11h par les clairons de l'harmonie Union et Concorde placés en différents endroits et se répondant comme ce fut le cas sur les champs de bataille pour colporter la bonne nouvelle, et une belle Marseillaise chantée par les enfants des écoles accompagnés de David Martin, directeur. Selon l'usage une seconde cérémonie s'est ensuite déroulée au carré militaire du cimetière communal où reposent, dans une terre qu'ils ne connaissaient pas, des poilus morts pour la France lors de la bataille des Vosges du début de la guerre.

Lors du vin d'honneur, qui a suivi, Raymond Habrant, a tenu à remercier tous les participants qui ont contribué à la haute tenue de cette cérémonie.



Dans le cadre des cérémonies du centenaire de la guerre de 14-18, la musique des anciens du 18^e RT d'Épinal « Les Grognards » ont revêtu une tenue de poilus depuis 2014.

Pour célébrer l'armistice de 1918 et en hommage à leurs participations aux différentes manifestations pendant ces 4 années, une cérémonie de ravivage de la flamme du soldat inconnu a été organisée à l'Arc de Triomphe à Paris le 30 septembre.

Cette formation musicale s'entraînant à Nomexy depuis plusieurs années, le Maire Raymond Habrant les a accompagnés à cette cérémonie.

Après avoir défilé sur les Champs-Élysées, le cortège s'est rendu sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Le Maire, Raymond Habrant, a procédé à ce geste très symbolique du ravivage de la flamme.

Les Grognards ont assuré toute la partie musicale de la cérémonie en mémoire de tous les combattants français et alliés tombés au champ d'honneur.



Fêtes & cérémonies



47^e congrès départemental des Sapeurs-Pompiers

Le bourg a connu une animation exceptionnelle avec la venue du 47^e congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

La manifestation a débuté à Nomexy par une cérémonie au stade du 13^e Bataillon où tous les secteurs du Département étaient représentés. Outre la partie statuaire, ce premier temps fort a été marqué par une remise de médailles, de galons et de fourragères.

À 11h15, un imposant défilé à pied et motorisé avec quelque 400 soldats du feu a eu lieu avec 25 véhicules de différents types et quelques véhicules anciens sortis du musée des sapeurs-pompiers.

Ce défilé, rythmé par l'harmonie Union et Concorde, a rejoint le Pâquis de Châtel-sur-Moselle en passant devant une tribune occupée par les personnalités invitées (Préfet, Président du Conseil Départemental, Commandant du SDIS, Président de l'Union, Maires...).

Après un déjeuner pris sous le grand hall, l'après-midi a été consacrée à de nombreuses démonstrations et à des activités pour tous avec notamment une formation gratuite aux gestes qui sauvent avec la participation des secouristes de l'antenne locale de la protection civile.



Sourire d'Ukraine

Invités par les municipalités de Nomexy et Châtel, les jeunes danseurs ukrainiens, présentant le spectacle Sourire d'Ukraine organisée par l'association Loubia lorr'Ukraine, ont une nouvelle fois donné le meilleur d'eux même pour présenter un époustouflant spectacle.

Richesse des costumes, originalité des chorégraphies, grâce, souplesse et sourires ont enthousiasmé les spectateurs.

Les danseurs, issus des prestigieuses écoles de danse, de chant et d'arts du cirque Vesnianka et Fiesta, étaient accompagnés de jeunes prodiges des écoles de musique de Tchernigov, trois interprètes talentueux des plus grands airs du folklore ukrainien.

Une excellente soirée bien appréciée des spectateurs.

Fêtes & cérémonies

Médailles du travail

Deux agents de la commune se sont vu remettre une médaille du travail par Monsieur Raymond Habrant, Maire de la commune de Nomexy.



Monsieur Ghyslain Ponton a reçu la médaille d'argent correspondant à 20 ans de services à Nomexy. Monsieur Sylvain Charroyer a pour sa part reçu la médaille d'or correspondant à 35 ans d'exercice dans la fonction publique. Tous deux avaient travaillé dans le privé avant de prendre leurs fonctions à Nomexy.

Monsieur le Maire a remercié les deux agents des services techniques pour le sérieux et leur engagement au travail. Cette cérémonie s'est poursuivie autour d'un brunch fort apprécié par le personnel et les élus.

Saint-Nicolas en visite dans les deux communes

Le défilé de la Saint-Nicolas a eu lieu le samedi 8 décembre à 17h. Le cortège a démarré à Nomexy depuis la place Peters et la rue Sœur-Sidonie.

Composé de chars, fabriqués par les associations ou les mairies du secteur, le cortège a traversé tout le centre-ville au rythme des deux harmonies musicales, Union et Concorde et des Grognards sous les applaudissements des habitants. Il s'est ensuite rendu sur la place Robert-Arnould, où Michel Grandjean, Maire de Châtel-sur-Moselle a remis les clés de la ville au Saint Patron.

Vers 19h, la foule s'est déplacée vers la forteresse, pour admirer les feux d'artifice avant de partager le vin d'honneur.



Loto du Téléthon

Comme chaque année, les commerçants et les associations ont permis à Sylviane Lavallée (adjointe) et les membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal d'organiser un loto au profit du Téléthon 2018.

Dans une ambiance chaleureuse, le traditionnel loto du Téléthon, organisé par les bénévoles des associations locales et la municipalité, a eu lieu au Centre Culturel, le dimanche 2 décembre 2018 en présence d'une centaine de joueurs. Tout au long de l'après-midi, les joueurs seront restés les yeux fixés sur leurs cartons au fur et à mesure que les numéros sortaient du boulier afin de remporter les beaux lots mis en jeu.

Les bénéfices (1100 €) ont été reversés entièrement à la cause du Téléthon.

Fêtes & cérémonies



Concours communal des Maisons et Balcons fleuris

Cette année, c'est le 31 juillet dans l'après-midi que le jury du concours communal des maisons et balcons fleuris de Nomexy a parcouru les rues de la cité.

Un jury de 8 personnes, présidé par Daniel Grosjean, 1^{er} adjoint chargé de l'environnement, a recensé les plus belles décorations florales de la Commune.

Malgré le temps chaud, voire très chaud, des mois de juin et juillet et les restrictions d'arrosage, 42 habitations ont retenu l'attention du jury et ont été notées.

Après délibération, le jury a établi un classement qui a fait ressortir les 5 meilleurs dans chaque catégorie.



Maisons

- 1^{er} : Martin Pierre - 4 rue d'Aubiey
- 2^e : Péreira Maria - 24 rue Jacquard
- 3^e : Stote Liliane - 6 rue de Jalémont
- 4^e : Gester Noël - 15 rue Pasteur
- 5^e : Dacosta Joaquina - 20 rue Jacquard



Balcons

- 1^{re} : Coupois Sylvie - 24 rue de l'Estrey
- 2^e : Bruyères Gérard - 6 bis rue de Lorraine
- 3^e : Ruffier Eric - 2C41 rue des Anciens Combattants d'AFN
- 4^e : Demarche Noëlle - 88 rue d'Alsace
- 5^e ex aequo : Balay Marie-Josée - 2C46 rue des Anciens Combattants d'AFN
- 5^e ex aequo : Maillard Philippe - 2C33 rue des Anciens Combattants d'AFN



Hors concours (élus et employés)

- 1^{re} ex aequo : Cadet Murielle - 16 rue de la Héronnière
- 1^{re} ex aequo : Lavallée Sylviane - 1 bis rue des Frères Lumière
- 3^e : Noël Marie-Odile - 81 allée Jean Morosi
- 4^e : Grosjean Daniel - 14 rue de Jalémont
- 5^e : Cherrière Marie-France - 11 rue du Haut du Camp
- 6^e : Begin Brigitte - 2A13 rue des Anciens Combattants d'AFN

Cette année, un prix spécial a été décerné à Frédéric Schmidt, gardien de la déchèterie, rue des Gravots, pour le magnifique fleurissement qu'il a réalisé.

La remise des prix a eu lieu le 15 novembre 2018 en Mairie.



Fêtes & cérémonies

Remise des prix des décorations de Noël

Le jeudi 1^{er} mars 2018, en soirée, dans la salle des mariages, a eu lieu la remise des prix du concours des illuminations de Noël.

Le président du jury Daniel Grosjean, le Maire Raymond Habrant et les membres du jury ont félicité les lauréats et ont procédé à la remise des prix.

Les 5 premiers de chaque catégorie ont reçu des diplômes et bons d'achat.

Voici le palmarès :

Catégorie maison

- 1^{er} : Gérard Remy
- 2^e : Kostantin Pandev
- 3^e : Daniel Erhard
- 4^e : J-Pierre Aubry
- 5^e : Francis Leduc

Catégorie balcon

- 1^{re} : Renée Vallero
- 2^e : Sébastien Joannes
- 3^e : Noëlle Demarche
- 4^e : Daniel Chardot
- 5^e : Jean-Luc Ponton

Catégorie commerce

- 1^{er} : Boulangerie Amour du Goût
- 2^e : Coiffure Recoif et Moi
- 3^e : Boulangerie Ouha
- 4^e : Coiffure Wellness
- 5^e : Boutique Rodhain

Hors-concours (élus et employé communaux)

- 1^{re} : Sylviane Lavallée
- 2^e : Cyril Grandidier
- 3^e : Isabelle Torlotin
- 4^e : Francine Thomasette
- 5^e ex aequo : Marie-France Cherrière
- 5^e ex aequo : Delphine Gaxatte



La traditionnelle Fête des enfants

Cette année encore, la traditionnelle fête des enfants du 14 juillet, organisée par les associations, bénévoles et élus, a connu un beau succès, avec la venue de nombreux enfants. Cette sympathique manifestation s'est déroulée à l'intérieur et à l'extérieur du gymnase municipal, en présence des enfants et de leurs parents.

Ceux-ci ont pu profiter des animations et des stands mis en place rien que pour eux tels que le tir à la corde et à l'arc, le tir au but, la course en sacs, la pêche à la ligne, le tir de fléchettes, le parcours d'obstacles, l'atelier de reconnaissance des races de chiens, l'atelier maquillage sans oublier le fameux chamboule-tout.

À 16 heures, les enfants ont tous lâché dans le ciel des ballons bleus, blancs et rouges, avec un petit message accroché dessus.

Une fois lâchés, les ballons sont montés très haut dans le ciel, pour le plus grand bonheur des jeunes.

C'est le ballon de Paul, petit-fils de Marie-France Cherrière, qui a été récupéré le plus loin de Nomexy, dans le Bas-Rhin à Hohwald.

Le ballon de Gaspard, petit-fils de Bernard et Martine Hugain, s'est quant à lui envolé jusqu'à Moyenvic.

Un grand merci, à ces personnes de les avoir récupérés pour la plus grande joie des enfants.

Les responsables étaient satisfaits que les enfants soient venus en nombre pour participer à ces jeux. Tous ont tous passé un agréable moment.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

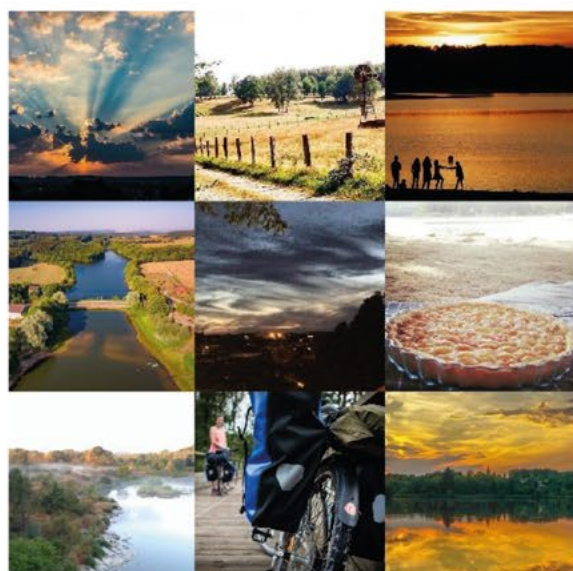


ZOOM sur
La marque de
territoire

**Soyez
ambassadeurs
et fiers de votre
territoire !**

La Communauté d'Agglomération d'Épinal souhaite valoriser les savoirs et savoir-faire de ses entreprises, ses nombreux atouts et sa qualité de vie au-delà de ses frontières au travers d'une marque déposée « **épinal la belle image** » !

Nos objectifs : attirer des investisseurs, des créateurs d'entreprises, des touristes mais aussi de nouveaux habitants.



On n'est pas bien



?



Réseaux sociaux

100 000

VUES DES FILMS
DE PROMOTION DE LA MARQUE

You Tube **vimeo**



+ 2 000
abonnés



+ 1 000
abonnés

+ de 2 000
photos publiées avec
#epinallabelleimage



Rejoignez-nous

sur Fb et Instagram et
publiez avec

#onestpasbienla

#epinallabelleimage

www.epinal-labelleimage.fr



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ÉPINAL

4, rue Louis Meyer - Golbey
03 29 37 54 60 - www.agglo-epinal.fr

2018 EN QUELQUES CHIFFRES

Travaux

Equipements sportifs & culturels

2 000 000 €

Equipements Développement économique

1 166 000 €

Aménagements touristiques

190 000 €

Entretien du patrimoine gros travaux

1 600 000 €

Mise en Accessibilité

202 000 €

Fonds de concours pour les communes

220 500 €

Scènes Vosges

théâtre d'Épinal # auditorium de La Louvière

théâtre de la Rotonde à Capavenir Vosges

+30 000

spectateurs

1 300

abonnés

140

actions de médiation

800

heures d'intervention artistiques

Petite Enfance

12 établissements répartis sur tout le territoire

900

enfants accueillis

900

Assistants maternels sur 7 secteurs

La Souris Verte

2 salles de concert

6 studios dont 2 à Capavenir Vosges

12 000

spectateurs

200

groupes en studios de répétition

60

événements publics sur toute l'agglomération

Aides aux habitants

Habitat & transition énergétique

140

dossiers

3 000 000 €

Pour un accompagnement

GRATUIT

ALEC : 03 29 81 13 40

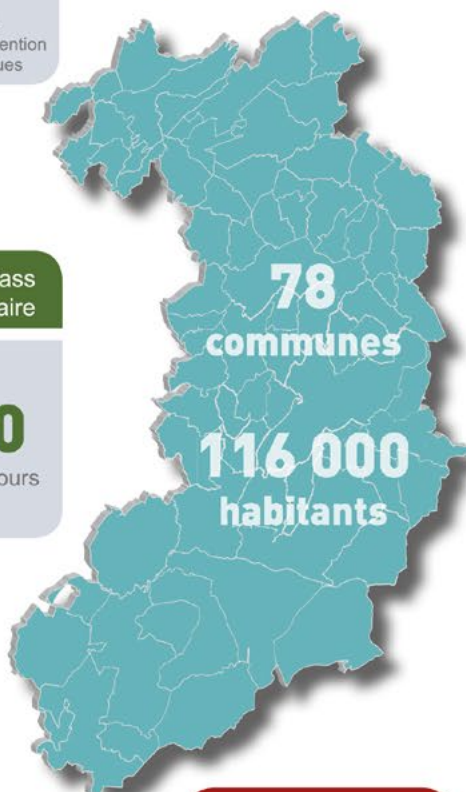
dialecte@alec-epinal.com

aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique

+ 600 dossiers instruits

120 000 €

subventions versées



Pass communautaire

22 000

pass en cours

Lecture publique

bmi Épinal et réseau de 11 médiathèques & bibliothèques

+ 9 500

emprunteurs

250 000

entrées

4 500 000

documents prêtés

Enseignement Artistique

conservatoire Gautier-d'Épinal
Spécialités enseignées musique & théâtre

950

dont 130 élèves en théâtre

24 instruments enseignés

40

disciplines accessibles

Ecole Intercommunale de musique Capavenir Vosges

175

élèves

Mais aussi un soutien financier aux écoles de musique de Nomexy / Châtel-sur Moselle, Chavelot, Deyvillers et Val-de-Vôge

Urbanisme

400

demandes de permis de construire

53

communes

Théâtre

près de chez vous

C^{ie} des Joli(e)s Mômes
5 spectacles
165 ateliers de théâtre

C^{ie} Rêve Général !
7 spectacles

sur tout le territoire

Equipements sportifs

bassin olympique R. Goujon
+ 200 000 entrées

Base de loisirs La chapelle-aux-Bois

+ 4 500 entrées

Bassin de l'Ermitage à Charmes
4 500 entrées

Patinoire Épinal

170 000 entrées

Piscine Lederlin Capavenir Vosges

40 000 entrées

Piscine G Creuse Golbey

38 000 entrées

Base R Naudin Chaumousey

+ 6 000 enfants

Tourisme

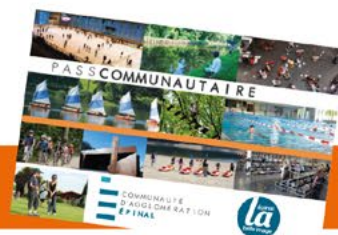
4 Offices de Tourisme Epinal, La Vôge-les-Bains, Xertigny et Charmes

68 000

personnes accueillies

PASS COMMUNAUTAIRE

→ OÙ L'UTILISER



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

- Patinoire - Épinal
- Piscine Germain Creuse - Golbey
- Piscine Iris - Épinal
- Piscine Olympique Roger Goujon - Épinal
- Piscine Léderlin - Capavenir Vosges / Thaon-lès-Vosges
- Base de Loisirs - La Chapelle-aux-Bois
- Bassin d'été - Charmes
- Bibliothèque multimédia intercommunale - Épinal
- Relais bmi - Golbey
- Médiathèque - Capavenir Vosges / Thaon-lès-Vosges
- Médiathèque - Deyvillers
- Studios de répétitions à La Souris Verte - Épinal et Capavenir Vosges (Thaon-lès-Vosges)
- Conservatoire Gautier-d'Épinal - Épinal
- École Intercommunale de Musique - Capavenir Vosges / Thaon-lès-Vosges

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

- Golf
- SpinaParc
- Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
- Stages sportifs, culturels et multimédia
pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)
- Mercre'dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)

8

Le Pass communautaire est remis à tous les habitants des communes de la **Communauté d'Agglomération Épinal**.

Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

→ COMMENT L'OBTENIR

Il faut s'adresser à sa mairie (de résidence).

PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité
- Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes
et le livret de famille pour les enfants
- Taxe d'habitation ou taxe foncière (**de la résidence principale en cours de validité**)
Si vous êtes nouvel arrivant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation

Retrouvez toutes les infos
sur www.agglo-epinal.fr

PROPRIÉTAIRES, DES TRAVAUX EN VUE ?

Isolation / Chauffage
Maintien à domicile
Réhabilitation d'immeuble

LES CLÉS POUR VOTRE RÉNOVATION



N'EN FAITES PAS TOUTE UNE HISTOIRE !

Que vous soyez propriétaire occupant de votre logement ou propriétaire bailleur, de nombreux dispositifs d'aides existent sur le territoire de l'agglomération d'Épinal.

Plus des ¾ des habitants de l'agglomération d'Épinal sont éligibles aux aides*, alors pourquoi pas vous !?

Contactez dès à présent l'ALEC qui vous présentera l'ensemble des dispositifs d'aides financières présents sur le territoire et qui vous accompagnera gratuitement sur les choix techniques : isolation ou changement de chaudière, adaptation pour le maintien à domicile, remise en location de logements vacants, réhabilitation d'un logement ou d'un immeuble, recours aux matériaux biosourcés

*sous conditions de ressources et/ou performance énergétique atteinte



Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement administratif et technique GRATUIT !

Contactez l'ALEC à Golbey :
03 29 81 13 40 - dialecte@alec-epinal.com

COUPON-RÉPONSE

Si vous êtes intéressés pour connaître les aides pour vos travaux de rénovation, remplissez le coupon ci-dessous ! Gratuit et sans engagement !

Nom/prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél :
Courriel :
Composition du ménage :
Nombre d'adultes :
Nombre d'enfants :
☐ Je suis propriétaire de mon logement
☐ Mon logement a plus de 15 ans Année :

Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition
(ligne 25 de l'avis d'imposition) :

Avez-vous des projets de travaux ? Si oui, lesquels ?

- | | |
|--|--|
| ☐ Isolation des murs | ☐ Autre(s) (préciser) : |
| ☐ Isolation des plafonds | |
| ☐ Isolation des combles | |
| ☐ Isolation des planchers/sols | |
| ☐ Menuiseries extérieures | |
| ☐ Menuiseries extérieures isolantes | |
| ☐ Chauffage | |
| ☐ Porte | |
| ☐ Ventilation | |
| ☐ Salle de Bain | |

Coupon à transmettre à :
ALEC - 1 rue du souvenir 88190 GOLBEY
Tél. : 03 29 81 13 40 - Mail : dialecte@alec-epinal.com



Informations



Le SCot des Vosges centrales
ET VOTRE COMMUNE vous offrent



1 HEURE GRATUITE avec un urbaniste BIMBY

Pour faire décoller vos projets !



Nous vous accompagnons de l'idée
jusqu'à la réalisation

Contactez **Paul** du Lab InVivo

0 805 383 444

Service & appel
gratuits



de juin 2018 à décembre 2019

Un accompagnement professionnel et gratuit
pour...

Projets

- ☒ Autofinancer la réhabilitation d'un bâtiment existant
- ☒ Vendre une partie de mon terrain devenue trop difficile à entretenir
- ☒ Me construire un nouveau logement plus adapté sur ma parcelle
- ☒ Donner une part de mon terrain à mes enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison
- ☒ Agrandir ou réagencer ma maison
- ☒ Construire un logement sur ma parcelle pour le mettre en location
- ☒ Reconfigurer un bien à vendre pour trouver un acquéreur plus facilement
- ☒ Structurer les étapes de mon projet et l'adapter à mon budget

Contactez **Paul** du Lab InVivo

0 805 383 444

Service & appel
gratuits



Déchetterie SICOVAD de Nomexy - Rue des gravots

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi		14 h à 19 h
Vendredi et samedi	9 h à 12 h	14 h à 19 h
Dimanche	9 h à 12 h	
Fermeture mardi toute la journée et les jours fériés		



Collecte des encombrants

Le SICOVAD, en partenariat avec l'association AML, organise la collecte des encombrants sur demande.

A partir de mi janvier si vous souhaitez bénéficier du service d'enlèvement des encombrants vous devez en faire la demande, soit en remplissant le formulaire en ligne accessible sur internet :

www.encombrants.sicovad.fr

ou par téléphone au **03 55 19 00 20** pendant la période de demande qui correspond à votre commune.

Horaires des déchèteries

Ils sont disponibles sur internet :

www.sicovad.fr/pratique, sur **notre application** ou au **0 800 109 701 (appel gratuit)**.

Distribution des sacs jaunes

Fin 2018, pour vous aider à trier, le SICOVAD a déposé gratuitement dans votre boîte aux lettres deux rouleaux de sacs jaunes destinés à la collecte des déchets recyclables !



Vous pourrez toujours, en cas de besoin retirer des sacs jaunes dans votre mairie ou au SICOVAD.

Pour réduire vos déchets, toute l'année :

- Au restaurant, si je n'ai pas fini mon assiette et que l'établissement est partenaire du dispositif « **Bon Ici et Bon Chez Vous** », je peux emporter à la maison mes restes de repas dans un **doggy bag**.
- Je réduis les déchets organiques dans ma poubelle, je prends un **composteur**.
- Si j'organise une manifestation, j'emprunte des **gobelets réutilisables** !
- Je mets un **stop-pub** sur ma boîte aux lettres et je réduis de 40 kgs les déchets papier de ma poubelle.
- Je pense à **imprimer recto-verso** mes documents.
- Je privilégie l'**achat en vrac** et à la coupe quand c'est possible.

Pour un éclairage public quand il faut, où il faut

Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?

6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :

Réaliser des économies budgétaires

- 20 % : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques de la commune ;
- 50 % : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune ;

Limiter la consommation d'énergie

- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
- Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc.),

Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets : « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation ».

Bon à savoir

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Une enquête a été réalisée dans la commune de Nomexy en 2014 ; seulement 4 % de la population était opposée à l'extinction de minuit à 4 h 30. A la suite à cette enquête il a été décidé d'éclairer les nuits du samedi au dimanche.

Rappel Nomexy : 520 points lumineux



Décès

Bruno HUMMEL	2 janvier 2018
Henriette JUILLAND	7 janvier 2018
Julie SCHMIDT	11 janvier 2018
Andrée BLAISE	11 janvier 2018
Pierre THOUVENOT	18 janvier 2018
Liliane BOURGON	1 février 2018
Gilbert VAUTRIN	2 mars 2018
André VUILLAUME	3 mars 2018
Monique LUCK	26 mars 2018
Michèle LARUE	10 mars 2018
Donat BALTHAZARD	12 mars 2018
Francois GAILLOT	21 mars 2018
Jean-Robert MAGNIER	23 mars 2018
Jeanine PHILIPPE	26 mars 2018
Amélie JACQUOT	30 mars 2018
Suzanne MOREL	14 avril 2018
Daniel VUILLAUME	19 avril 2018
Paul AUBRY	25 juin 2018
Jacky PANCIROLI	12 juillet 2018
René DROUIN	5 août 2018
Pierre VILLEMIN	15 septembre 2018
Mostéfa IKHLEF	17 septembre 2018
Rolande PERRIN	5 octobre 2018
Christine BEAUCHET	12 novembre 2018
Fernand MENGIN	15 novembre 2018
Joao COSTA DA SILVA	27 novembre 2018
Annette WALTER	20 décembre 2018



Naissances

Marius CHEBION	21 février 2018
Océane LAMBOLEY	2 mars 2018
Tiana LANZ	5 juillet 2018
Lilou DEMENGE	31 août 2018
Caly VOLPATO VALENTIN	12 septembre 2018
Reiha GOLDER	15 novembre 2018
Tiago FLORENTIN REMY	19 novembre 2018
Loan LEQUEUX GILQUIN	27 novembre 2018
Kira THIEBAUT	1 décembre 2018



Mariages

Jean-Baptiste PIERRE et Chloé BIAUDET ..	6 janvier 2018
Yann GOLDER et Emilie RATAJCZYK	4 juin 2018
Jérôme VIARD et Cindy ROUSSEL	7 juillet 2018
Jason BERTRAND et Cindy BRESSON	21 juillet 2018
Florian BARBEY et Laura ROBERT	25 août 2018
Patrick BRENDEL et Cécile AUBRY	6 octobre 2018



